



# DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Groupe de travail n°2  
Economie - Agriculture

*6 décembre 2022*





# SOMMAIRE

1. Profil économique du territoire
2. L'activité des carrières
3. L'agriculture
4. Le tourisme

# 1

## LE PROFIL ECONOMIQUE DU TERRITOIRE



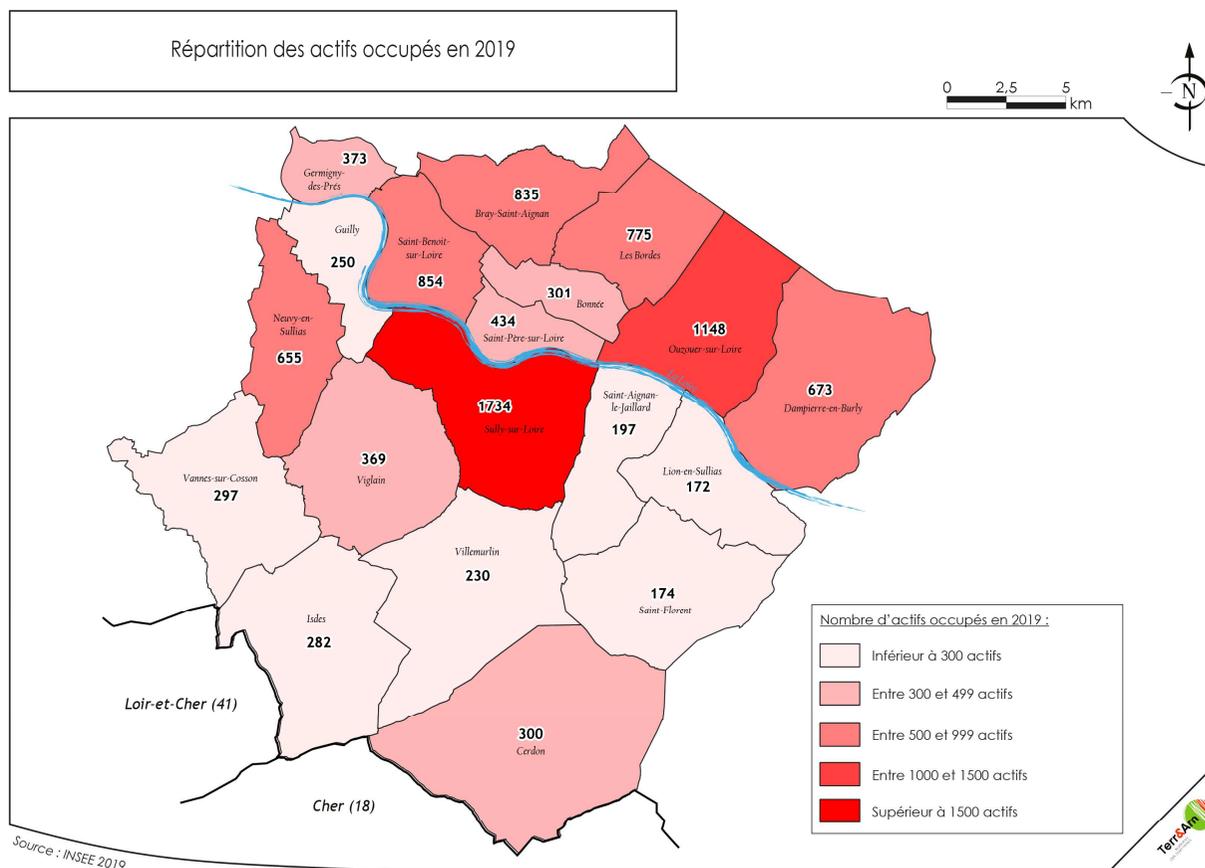
# LA POPULATION ACTIVE



Pour l'INSEE, un « actif » peut être occupé ou non-occupé (chômeur) ; un « inactif » peut être un jeune de – 15 ans, étudiant, retraité, ...

## Les actifs occupés

- En 2019 : 10 052 actifs occupés sur la CCVDS → peu d'évolution du nombre d'actifs occupés entre 2008 et 2019 (-32 actifs occupés)
- Neuvy-en-Sullias (+35%) et Isdes (+33%) sont les communes qui ont enregistré une plus forte hausse, tandis que Saint-Aignan-le-Jaillard (-15%) et Cerdon (-16%) ont connu des baisses plus importantes





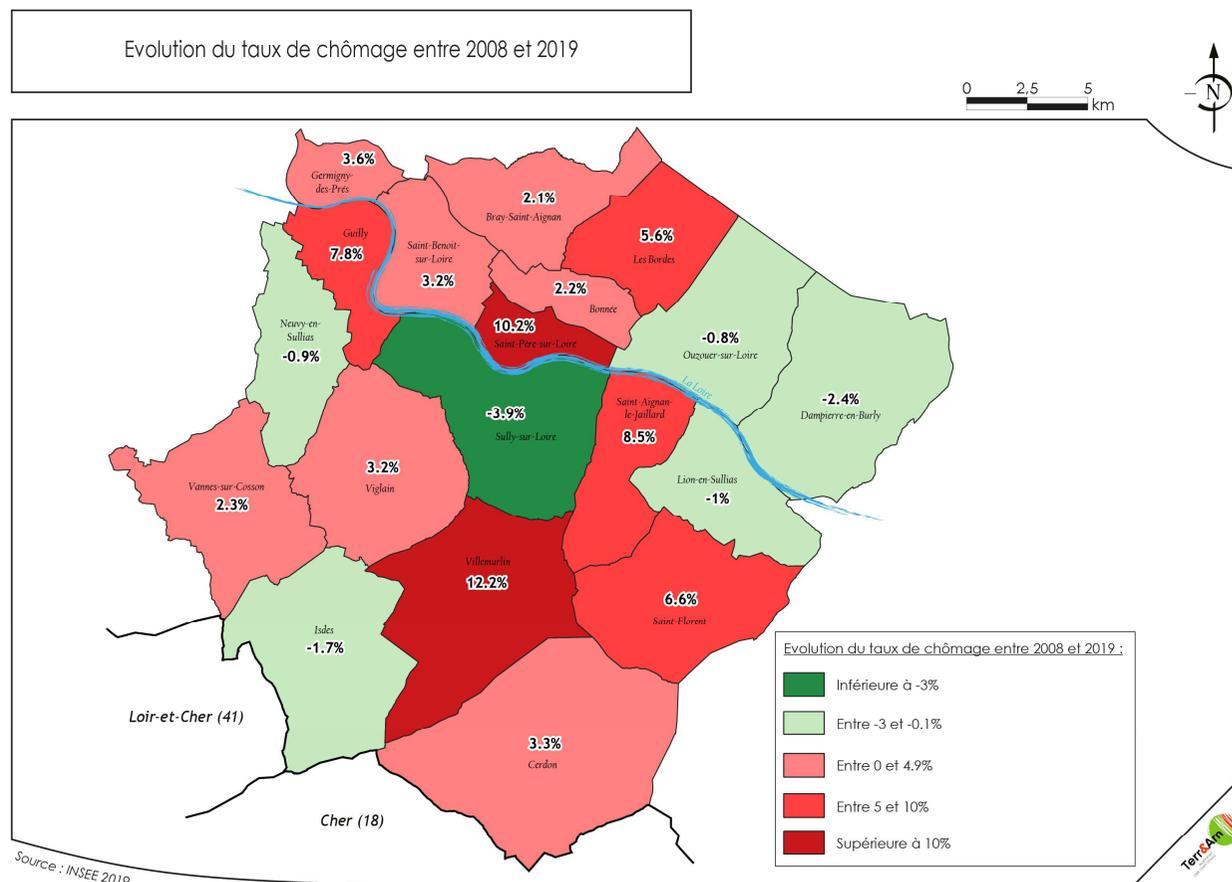
# LA POPULATION ACTIVE



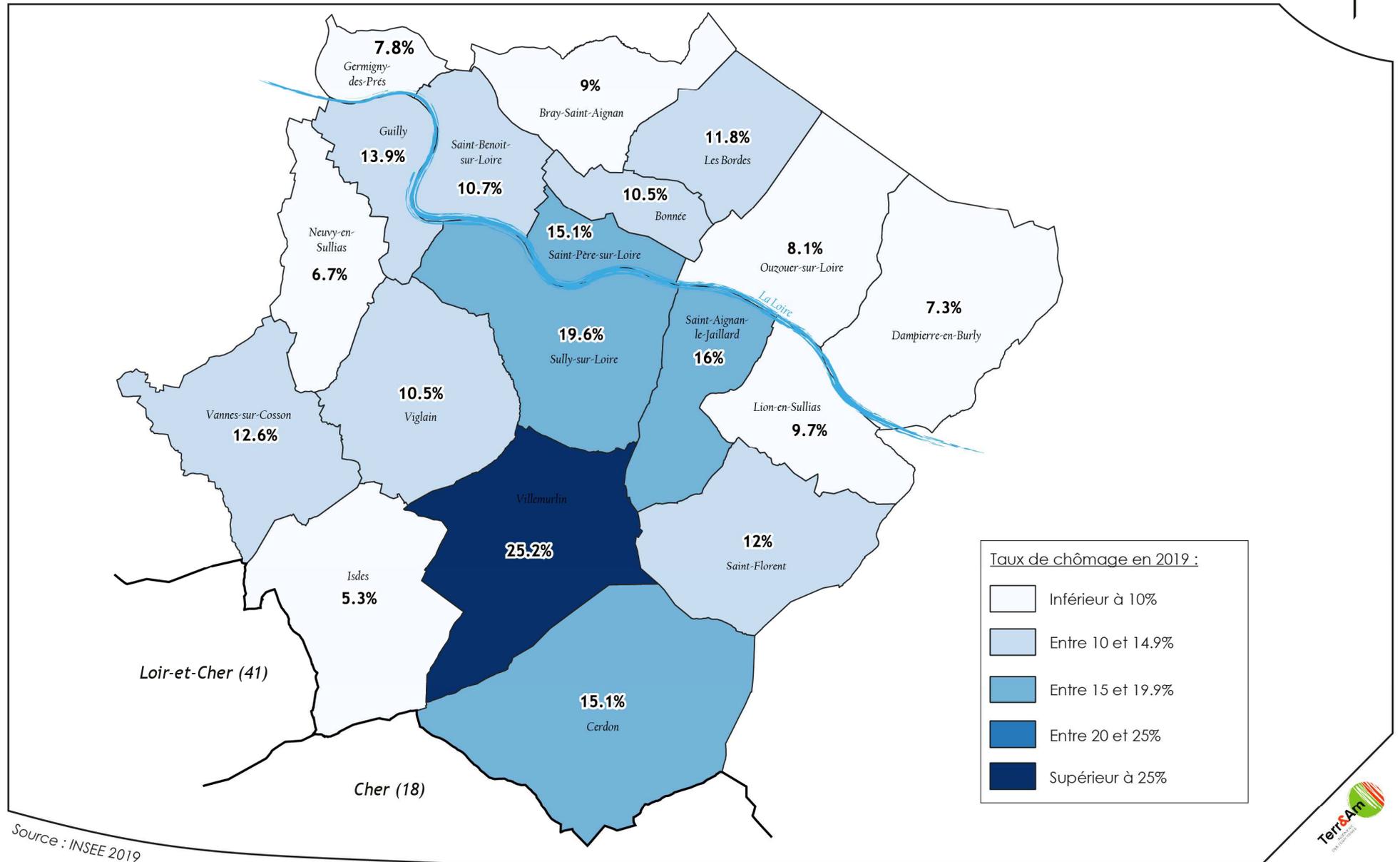
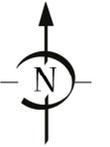
Le taux de chômage varie entre « l'enquête emploi » qui est réalisée par l'INSEE au niveau national, et le recensement de la population.

## Le taux de chômage

- En 2019 : taux de chômage estimé à 12%
- Villemurlin est la commune qui a connu la plus forte hausse entre 2008 et 2019 (passant de 13% à 25%)
- Seulement un point de différence entre 2008 et 2019 sur l'ensemble du territoire de la CCVDS



# Taux de chômage en 2019



Source : INSEE 2019





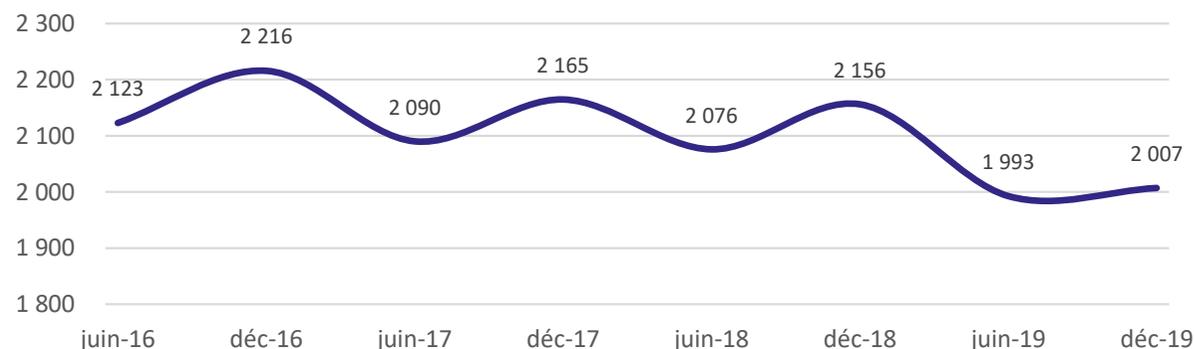
# LA POPULATION ACTIVE



Les demandeurs d'emplois inscrits chez Pôle Emploi sont répartis en 5 catégories : A, B, C, D et E

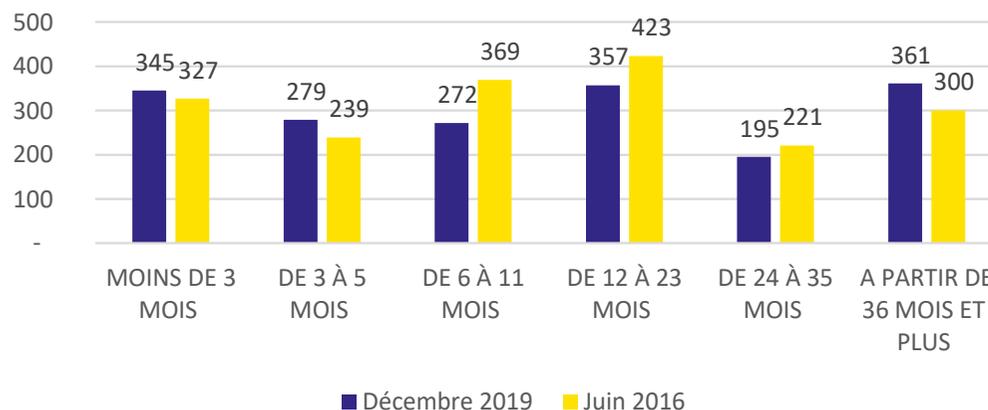
## Les demandeurs d'emplois

- En décembre 2019 : 2 007 demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, toutes catégories confondues. Baisse de 5% depuis juin 2016.
- Catégorie A la plus représentée : 951 demandeurs d'emplois



Evolution du nombre de demandeurs d'emplois entre 2016 et 2019 (Pôle Emploi)

- 20% des demandeurs d'emplois (cat. A, B et C) sont inscrits depuis 12 à 23 mois, et autant depuis plus de 36 mois



Ancienneté des demandeurs d'emplois des catégories A, B et C (Pôle Emploi)



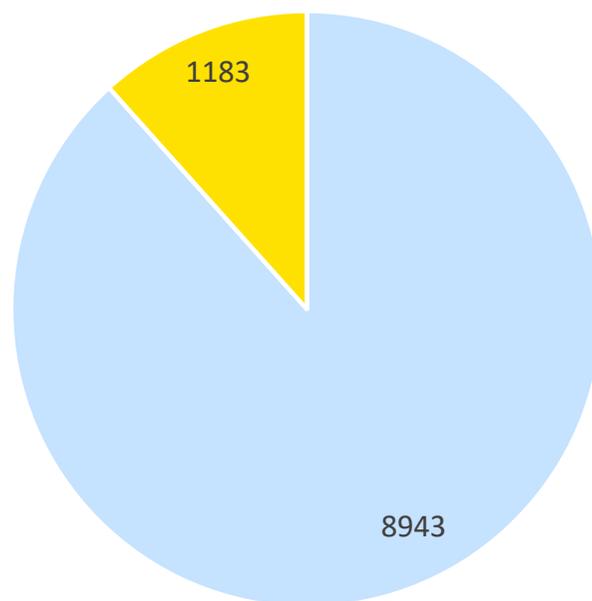
# LA POPULATION ACTIVE

## Le statut d'emploi

- 88% des actifs occupés sont salariés, soit 8 943 actifs en 2019
- Taux similaire en 2008 et 2019
- 87% des actifs occupés sont en CDI ou salariés de la fonction publique

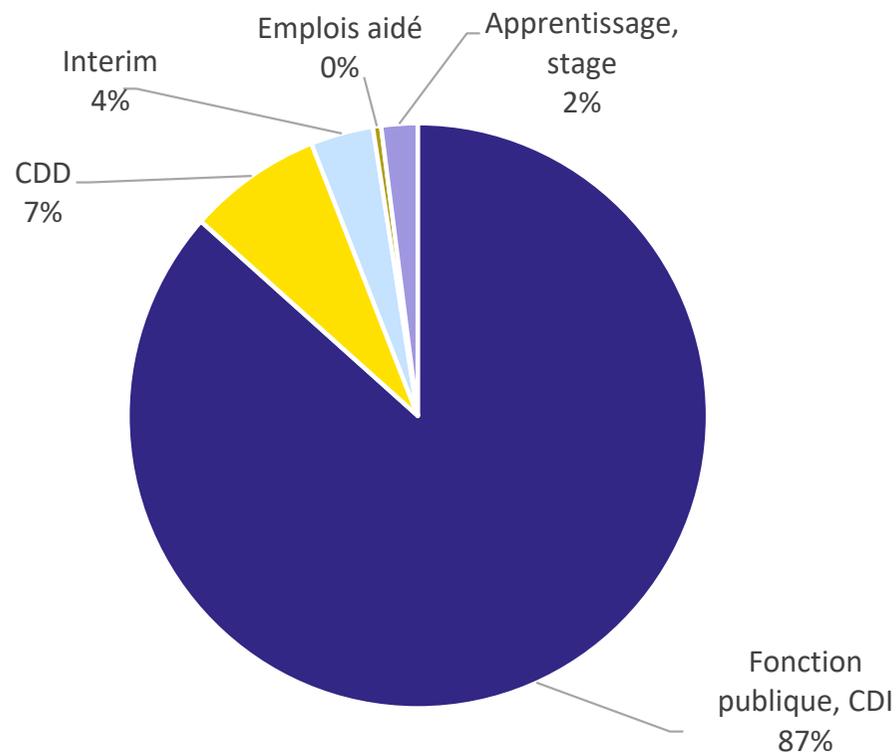


Pour l'INSEE, la notion de « statut d'emploi » ne s'applique qu'à la population active ayant un emploi, et permet de distinguer les personnes à leur compte des salariés.



■ Salariés ■ Non salariés

Nombre d'actifs occupés par statut d'emplois (INSEE)



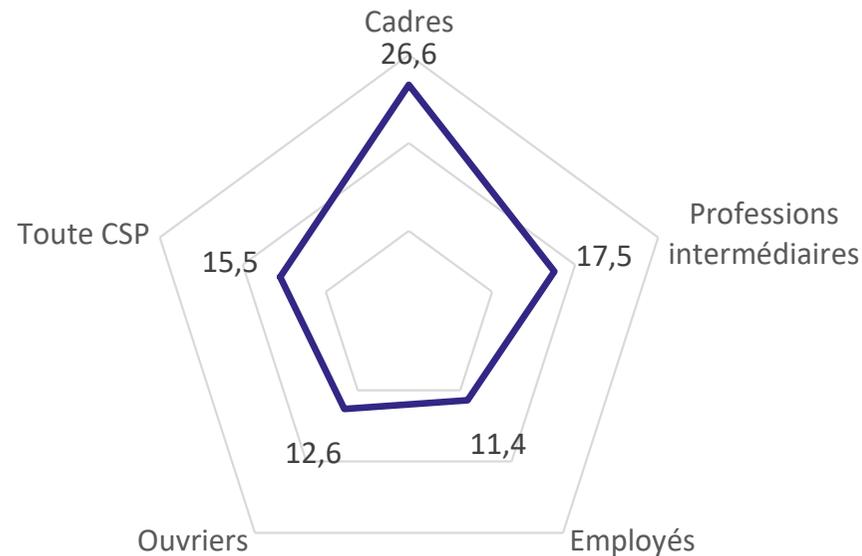
Type de contrats des actifs occupés salariés (INSEE)



# LA POPULATION ACTIVE

## *Salaires et revenus d'activité*

- Salaire net horaire moyen, toute CSP confondue : 15.5€ (dans le Loiret : 15.3€)
- Salaire moyen le plus élevé : celui des cadres (26.6 €/heure) // le plus bas : celui des employés (11.4€).



*Salaire net horaire moyen (€) au sein de la CCVDS en 2020 (INSEE)*

- Nette évolution du salaire en fonction de l'âge des salariés → 11.1€/heure en moyenne entre 18 et 25 ans // 17.6€/heure plus les plus de 50 ans



# LES EMPLOIS DU TERRITOIRE

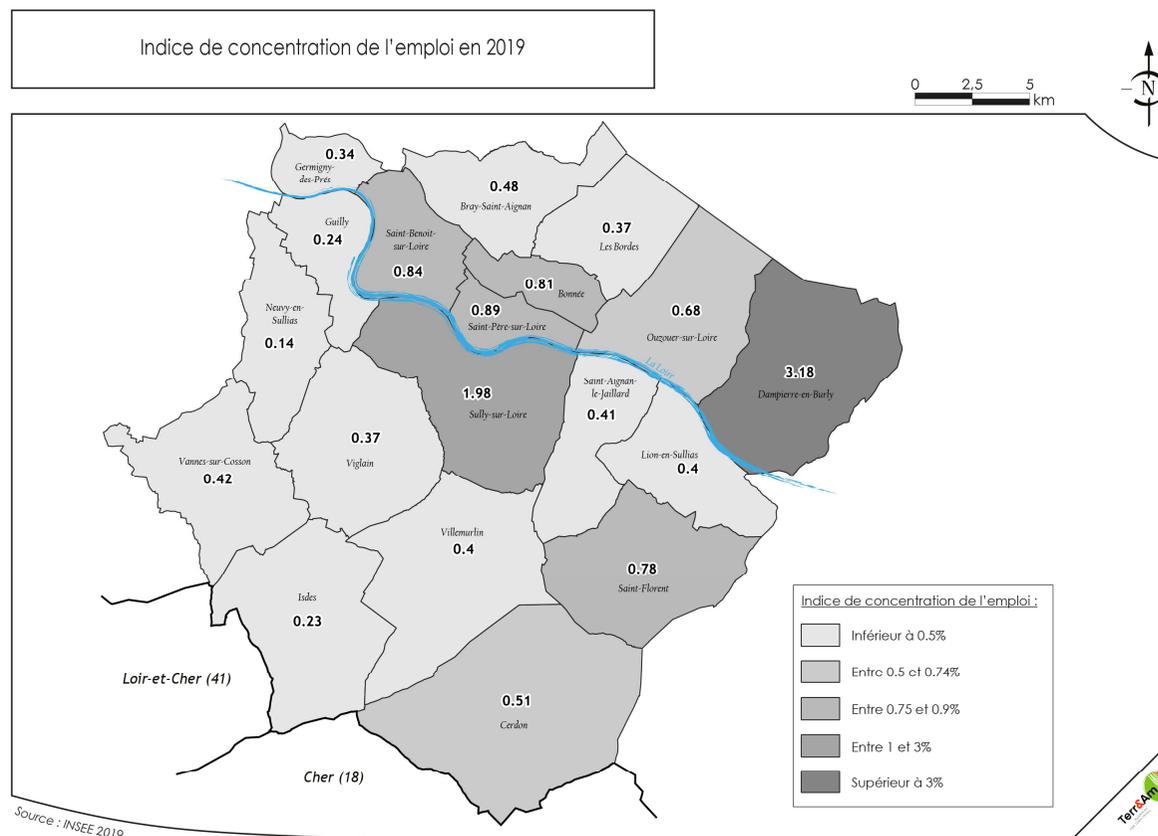


L'indice de concentration de l'emploi correspond au rapport entre le nombre total d'un territoire par rapport au nombre total d'actifs occupés.

Si l'indice est supérieur à 1, alors le territoire est considéré comme attractif

## La concentration de l'emploi

- Sur l'ensemble de la CCVDS : indice de concentration de l'emploi de 0.95 → relative attractivité du territoire
- Deux communes avec des indices > 1 : Dampierre-en-Burly (3.18 → centrale) et Sully-sur-Loire (1.98 - 6 → plusieurs industries) / Plusieurs communes avec des indices particulièrement bas : Neuvy-en-Sullias (0.14), Isdes (0.23) et Guilly (0.24)





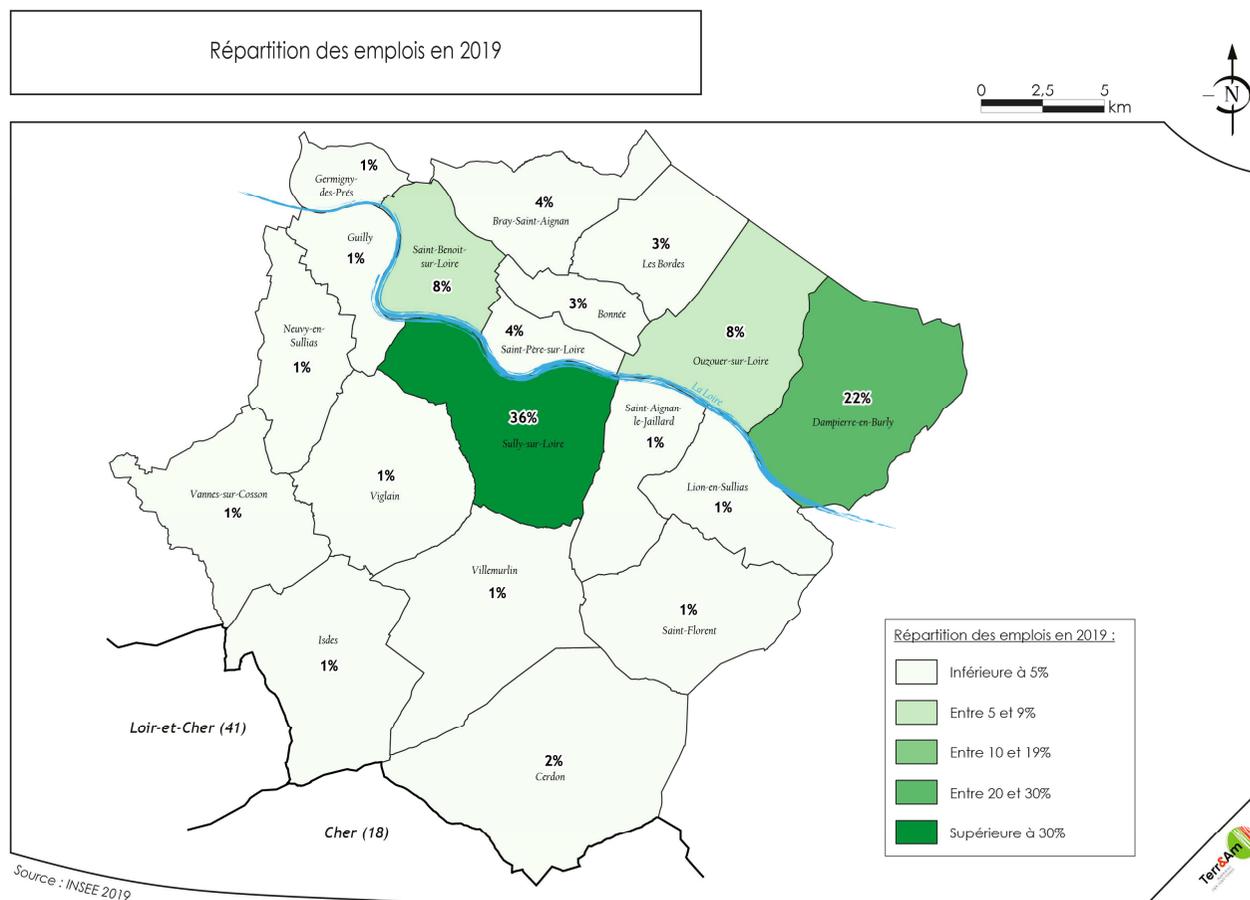
# LES EMPLOIS DU TERRITOIRE



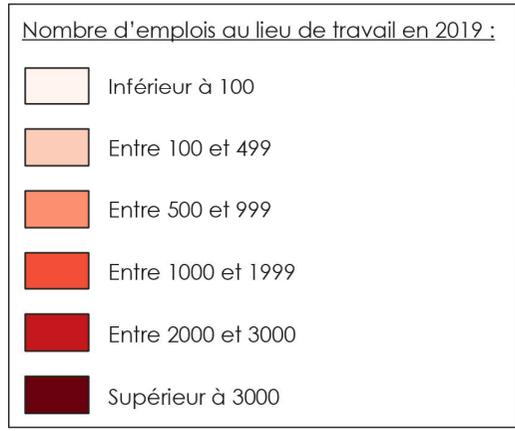
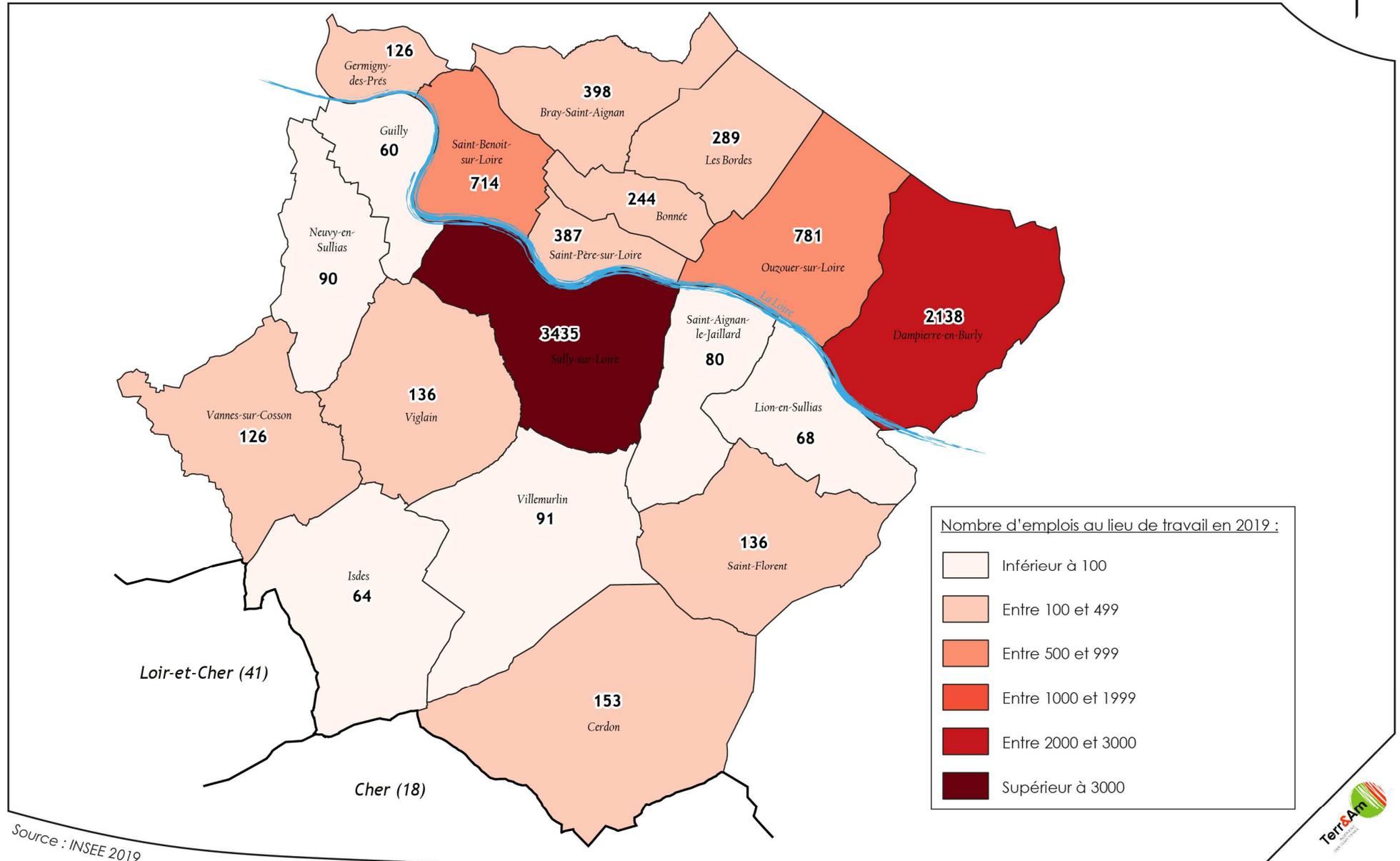
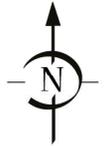
D'après l'INSEE, un « emploi au lieu de travail » correspond à la zone géographique où une personne exerce son activité professionnelle.

## Nombre d'emplois

- En 2019 : 9 517 emplois au lieu de travail sur l'ensemble de la CCVDS
- Hausse de 2% par rapport à 2008 = gain de 194 emplois
- Concentration des emplois majoritairement à Dampierre-en-Burly (36%) et Sully-sur-Loire (22%) liée à la présence d'activités économiques et industrielles majoritaires (Centrale nucléaire, Swiss Krono, Saint Gobain, ...)



# Nombre d'emplois au lieu de travail en 2019



Source : INSEE 2019





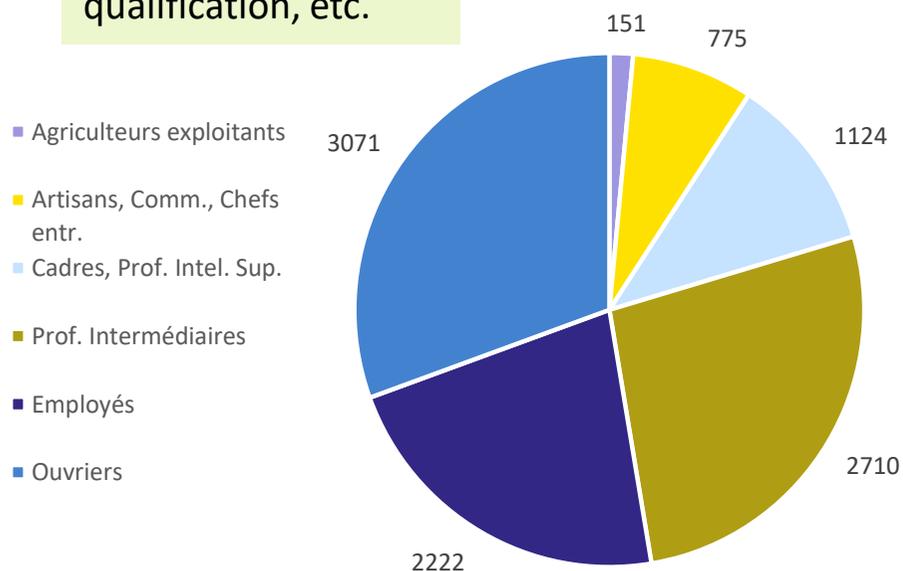
# LES EMPLOIS DU TERRITOIRE



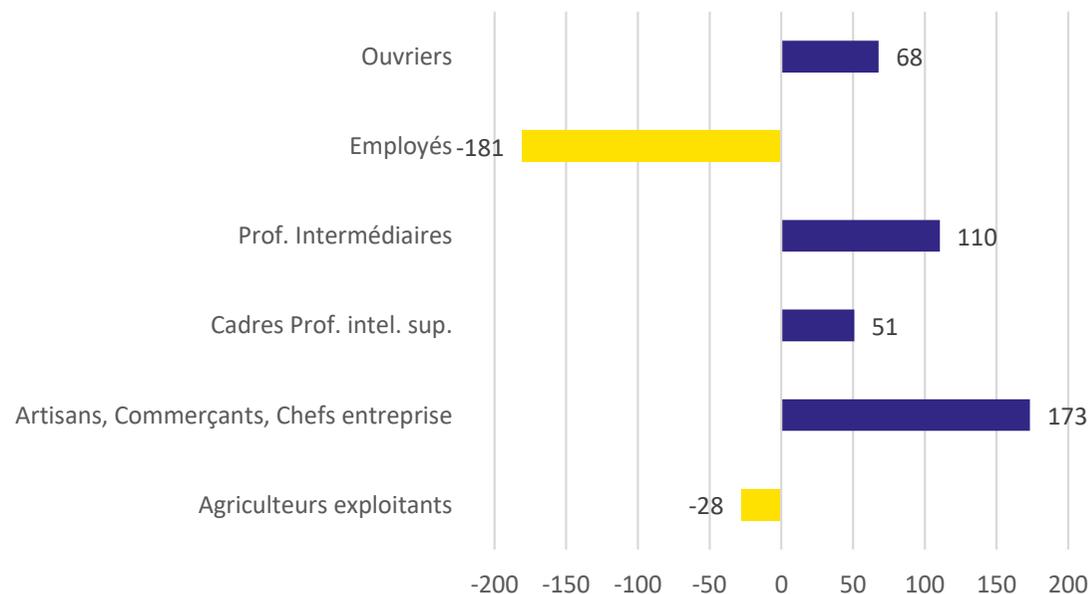
Les catégories socio-professionnelles permettent de classer la population active selon la profession, le statut, le niveau de qualification, etc.

## Emplois par catégorie socio-professionnelles

- CSP la plus représentée = celle des ouvriers (31% des emplois au lieu de travail, soit 3 071 emplois)
- Forte représentation également des professions intermédiaires (27%) et des employés (22%)
- Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise ont connu la plus forte hausse entre 2008 et 2019 (+ 173 emplois)
- L'agriculture (-28 emplois) et les employés (-181 emplois) sont les seuls catégories qui ont perdu des emplois sur la période



Nombre d'emplois par CSP en 2019 (INSEE, données compl.)



Evolution du nombre d'emplois par CSP (INSEE, données compl.)<sup>13</sup>



# LES EMPLOIS DU TERRITOIRE

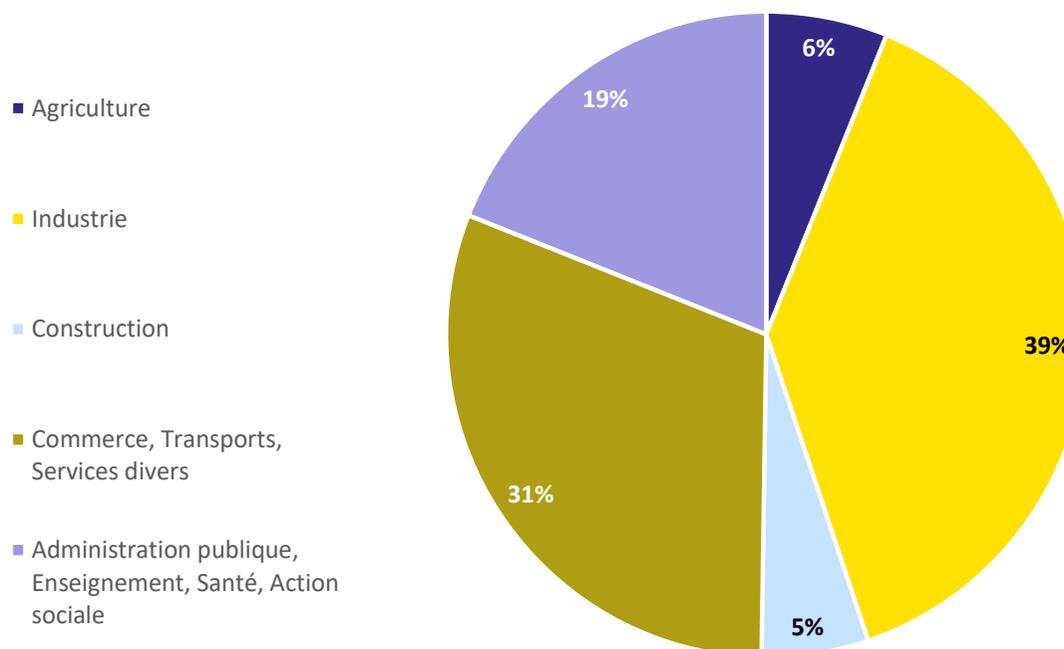


Cinq secteurs d'activités sont définis :

- Agriculture ;
- Industrie ;
- Construction ;
- Commerces, transports et services divers ;
- Administration publique, enseignement, santé et action sociale

## Les secteurs d'activités

- Secteur le plus représenté : l'industrie (39% des emplois au lieu de travail, soit 3 686 emplois), suivi par celui du commerces, transports et services (31% des emplois)
- Secteur le moins représenté : la construction (5% des emplois), suivi par l'agriculture (6% des emplois) → ces deux secteurs ont enregistré la plus forte baisse d'emploi entre 2008 et 2019
- Le secteur de l'administration a gagné + 327 emplois sur la période





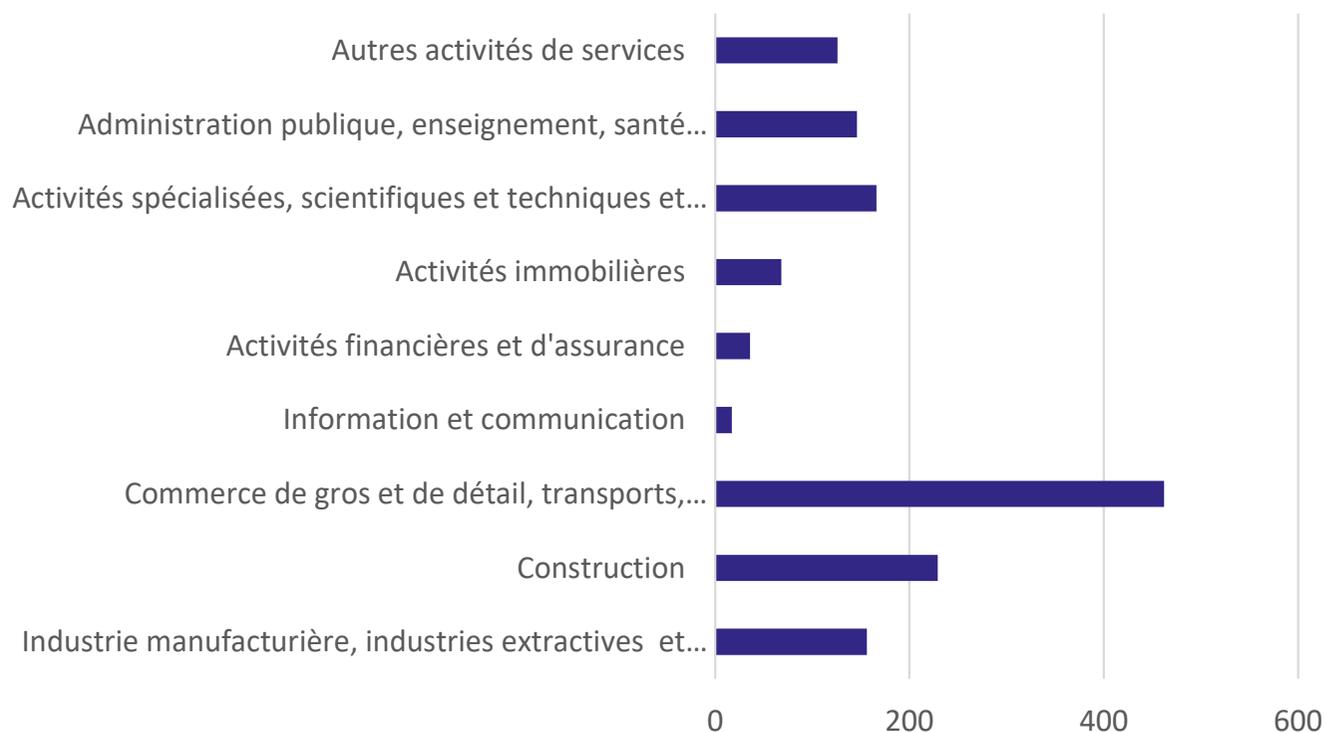
# LE TISSU ECONOMIQUE LOCAL

## Les établissements

- Principalement des établissements de commerces de gros et de détail, hébergement et restauration, et transport → 32.9% des établissements



D'après l'INSEE, un « établissement » est une unité de production géographiquement individualisée mais juridiquement dépendante de l'entreprise



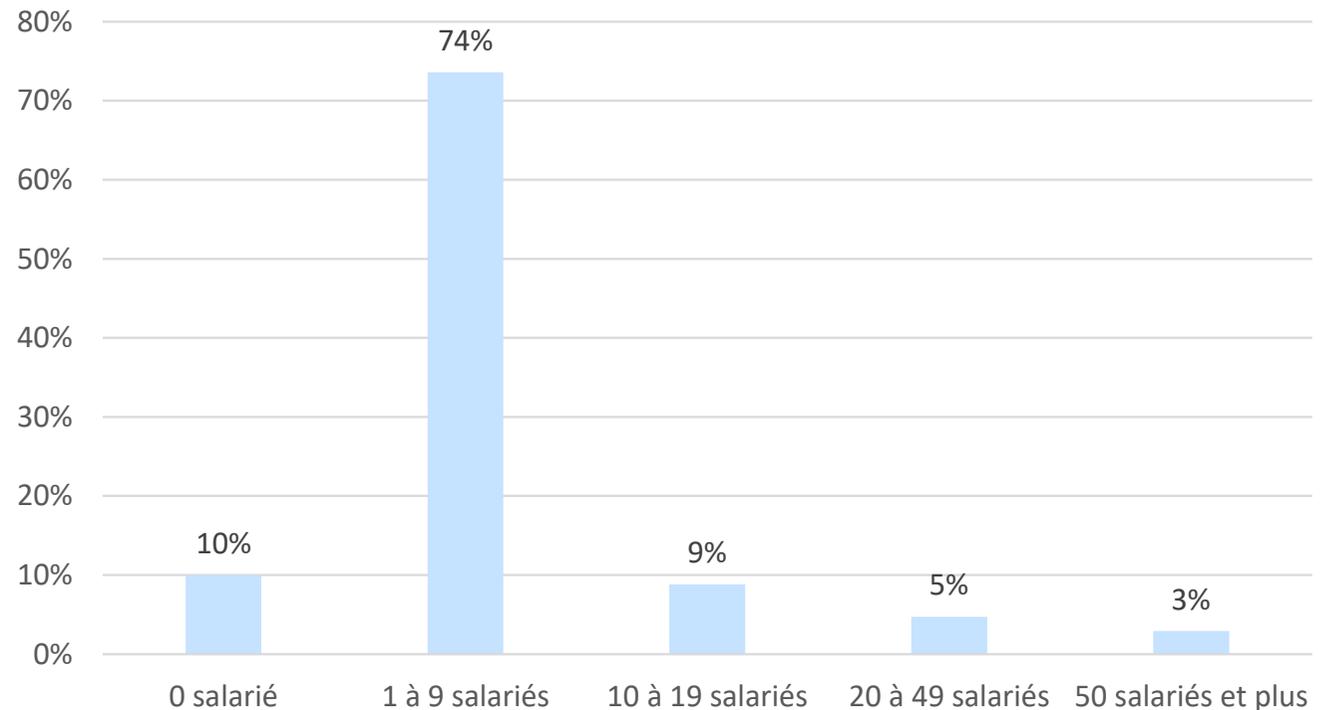
Nombre d'établissements par secteurs d'activités au 31/12/2018 (INSEE)



# LE TISSU ECONOMIQUE LOCAL

## Les entreprises

- D'après la CMA : 601 entreprises en 2020, dont 230 dans le secteurs du bâtiment et 223 dans le secteur des services
- Diversité du tissu d'entreprises qui joue un rôle dans l'organisation et l'aménagement du territoire selon les besoins et le nombre d'employés
- 74% des établissements comptent entre 1 et 9 salariés → domination des TPE sur le territoire



Répartition des établissements actifs employeurs par taille en 2019 (INSEE)



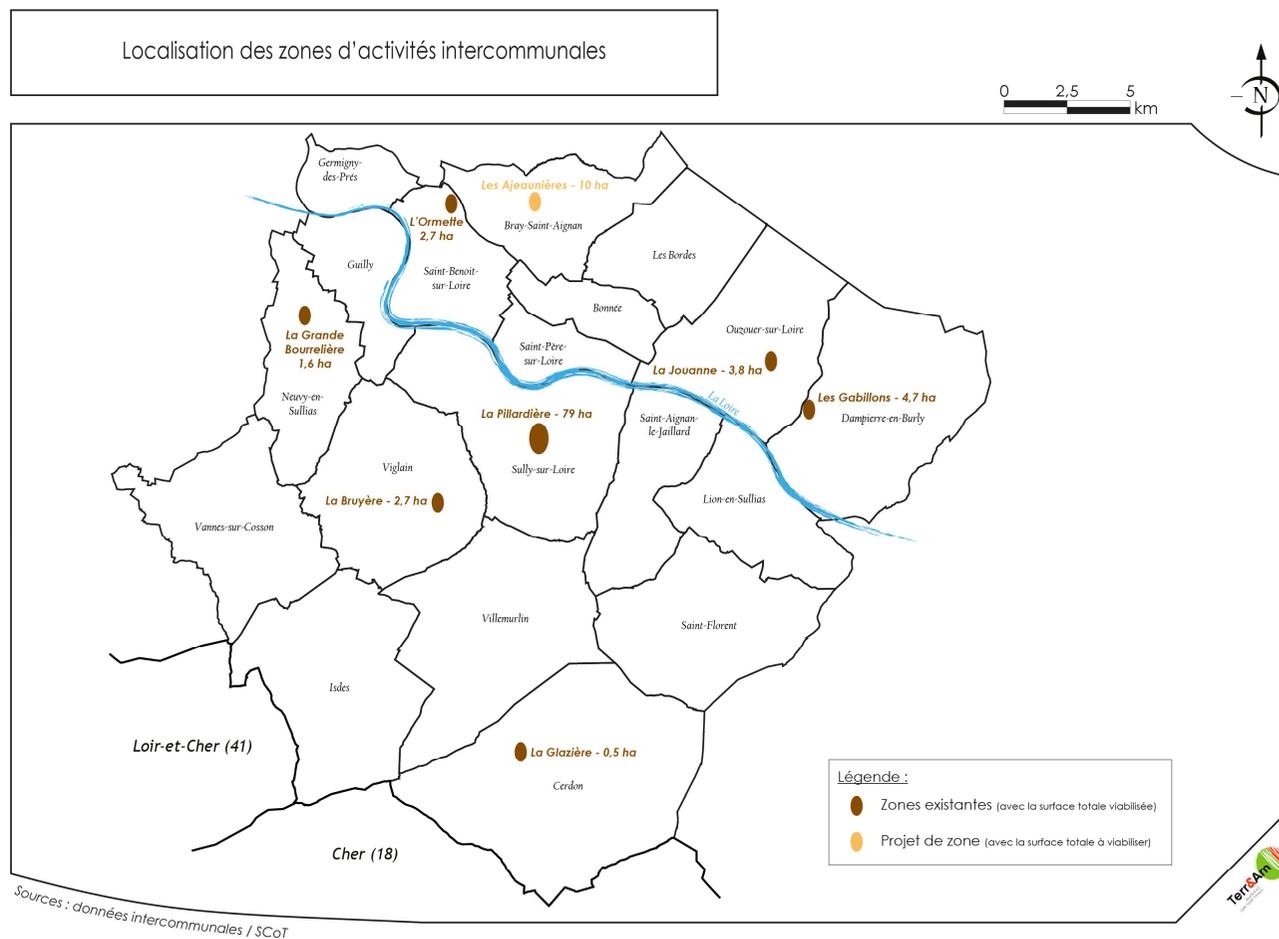
# LE TISSU ECONOMIQUE LOCAL



La CCVDS dispose de la compétence « zone d'activité ». Elle est donc en charge de leur aménagement de leur gestion.

## *La spatialisation des zones dites d'emplois et d'activité*

- 7 zones d'activités présentes sur la commune d'ores et déjà commercialisables + aménagement d'un écoparc à Bray-Saint-Aignan
- Rappel du SCoT : surface totale des ZAE = 395 ha / surfaces viabilisées disponibles : 67.2 ha en 2019





# LE TISSU ECONOMIQUE LOCAL

## *L'offre commerciale*

- Offre commerciale concentrée sur deux sites :
  - Sully-sur-Loire en rive gauche → commerces indépendants dans le centre-ville (équipements à la personne et de la maison, commerces de bouche, restaurants, etc.)
  - Zone commerciale de Bonnée/Saint-Père-sur-Loire en rive droite → plusieurs enseignes nationales
- Au moins un petit commerce sur l'ensemble des communes (boulangerie, épicerie, etc.)
- Plusieurs communes avec des locaux commerciaux vacants → preuve du manque d'attractivité de certains territoires (notamment en Sologne). Plusieurs facteurs explicatifs : dévitalisation des centralités, ancienneté/dégradation des locaux, concurrence des zones commerciales périphériques.



*Super U à Saint-Père-sur-Loire*



*Restaurant et commerce à Isdes*



*Rue commerçante à Sully-sur-Loire*

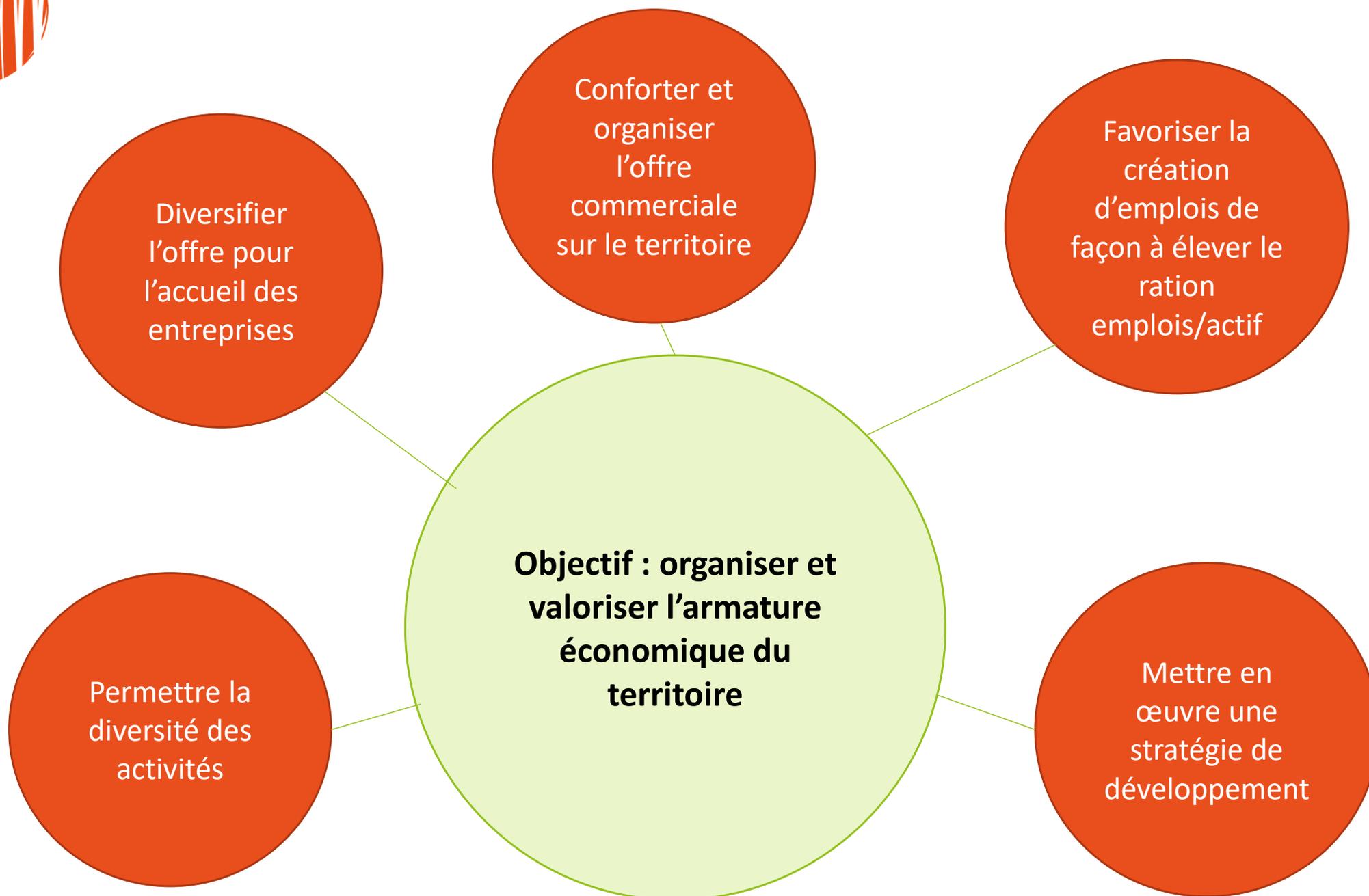


# ENJEUX « ECONOMIE »

Thématique	Constats et enjeux
<b>La population active</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Concentration de la population active sur certaines communes, compte tenu de la présence d'activités industrielles qui emploient beaucoup d'actifs</li><li>• Un taux de chômage qui se maintient sur l'ensemble de la CCVDS, mais avec des disparités à l'échelle communale</li></ul>
<b>L'emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inégale répartition de l'emploi sur le territoire, avec une forte concentration à Sully-sur-Loire et Dampierre</li><li>• Secteur industriel particulièrement représenté : centrale nucléaire, Swiss Krono, Saint-Gobain, biscuiterie Rougier, ...</li></ul> <p>→ <b>Encourager la diversification de l'économie avec le développement d'autres activités économiques sur le territoire</b></p>
<b>Le tissu économique local</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Plusieurs zones d'activités sur le territoire, réparties à peu près équitablement sur le territoire + aménagement d'un écoparc en cours</li><li>• Offre commerciale restreinte à la « conurbation » St Père/Bonnée et Sully</li><li>• Présence d'au moins un commerce de proximité dans chaque commune</li></ul> <p>→ <b>Rééquilibrer l'offre commerciale à l'échelle de la CCVDS</b></p> <p>→ <b>Maintenir et développer le tissu économique local</b></p>



# RAPPEL DU PADD DU SCoT



# 2

## L'ACTIVITE DES CARRIERES



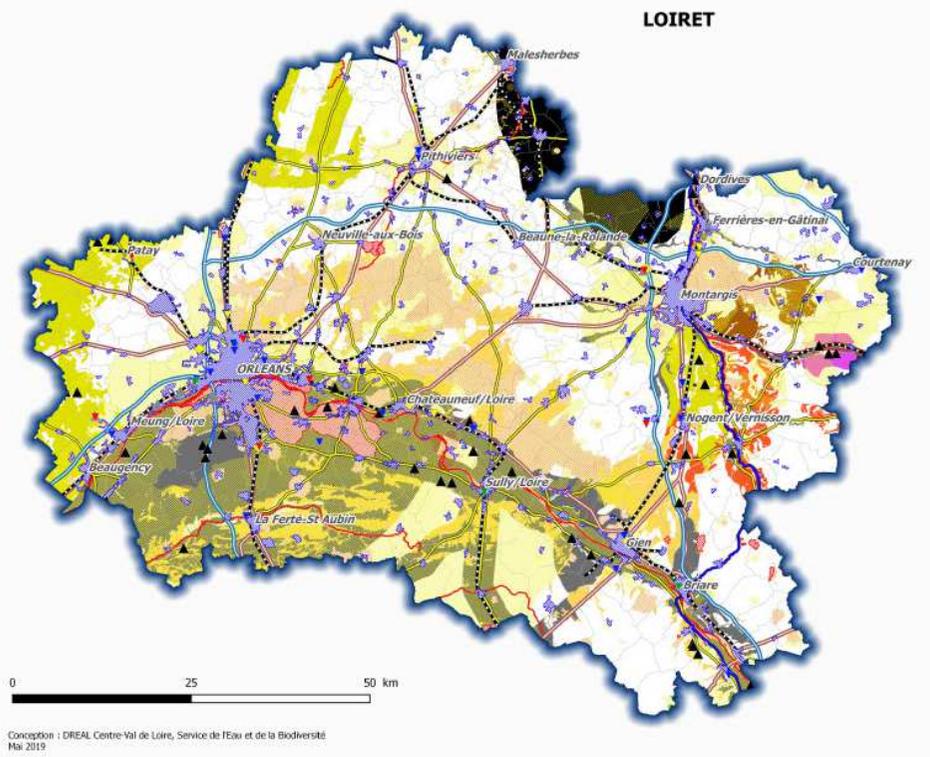
# LE DOCUMENT CADRE



L'article L.151-3 du Code de l'Environnement indique que le SRC doit définir « les conditions d'implantation des carrières et les orientations relatives à la logistique nécessaire à la gestion durable des granulats, des matériaux et des substances de carrières dans la région ».

## Le Schéma Régional des Carrières (SRC)

- Se substitue aux anciens Schémas Départementaux des Carrières et est élaboré pour une durée de 12 ans
- Vise à « inscrire l'approvisionnement en matière dans une logique de développement durable, afin de satisfaire les besoins du territoire en matières, dans un souci d'économie des ressources non renouvelables, de développement de l'économie circulaire et de réduction des impacts environnementaux »



Carte du SRC pour le département du Loiret



# LE DOCUMENT CADRE

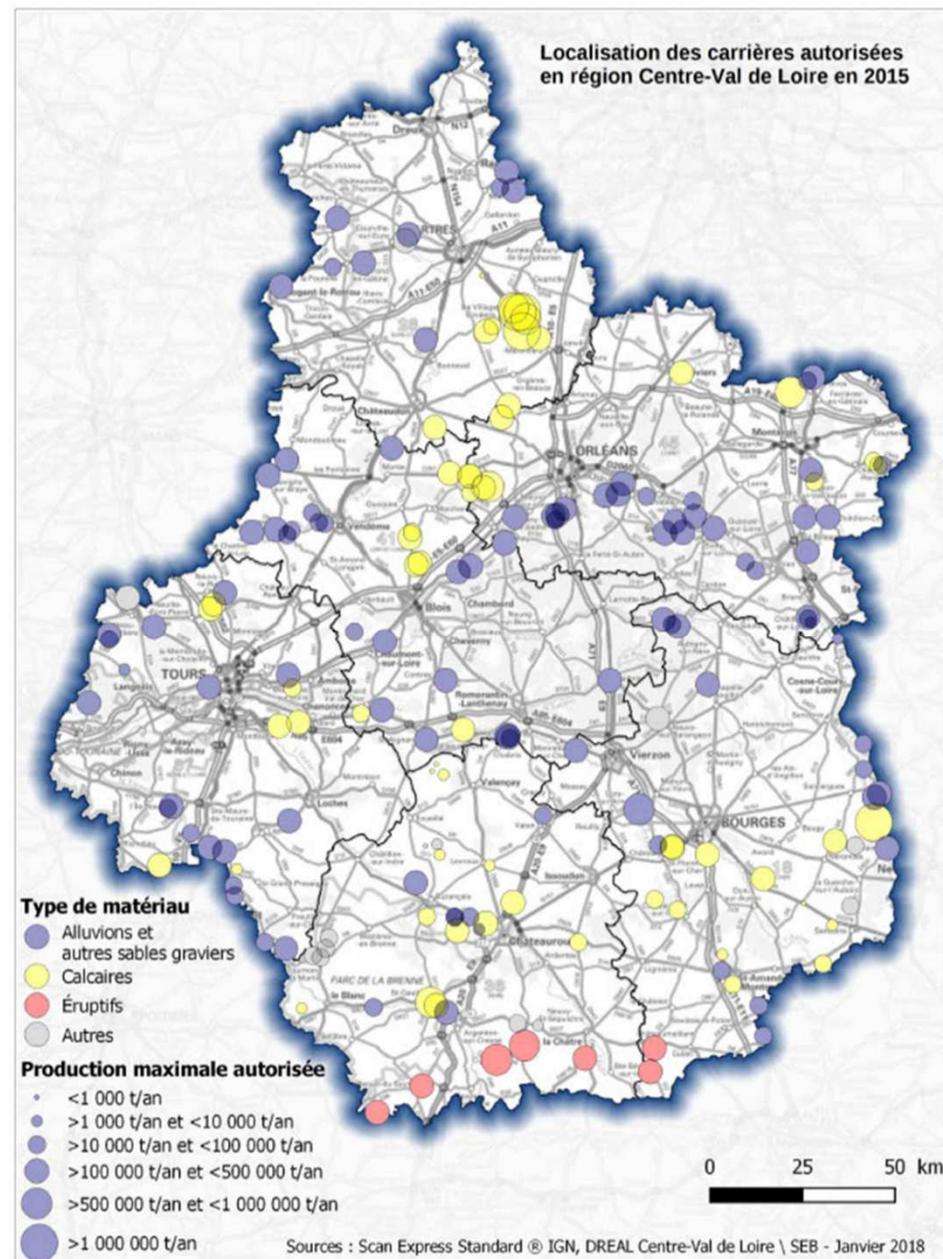


En région Centre-Val de Loire, 5 principaux bassins de production :

- Alluvions du bassin de la Loire
- Sables de Sologne
- Calcaire de la Beauce centrale et de la Beauce blésoise
- Calcaires de Champagne-berrichonne
- Eruptifs du Boischaud et de la Marche

## *Les carrières autorisées dans le Loiret*

- 36 carrières autorisées dans le Loiret, dont :
  - 6 pour l'extraction des alluvions des lits majeurs
  - 22 pour l'extraction des sables et graviers
- D'après une enquête de la DREAL, en 2015, il restait 556 ha à exploiter

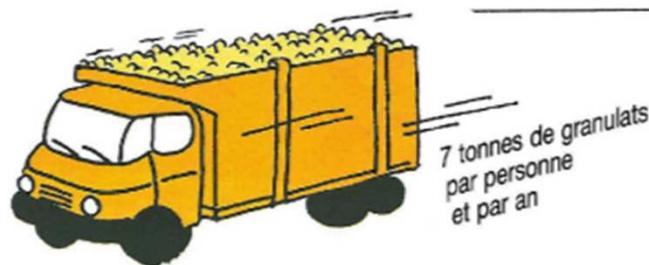




# LES MATERIAUX EXTRAITS

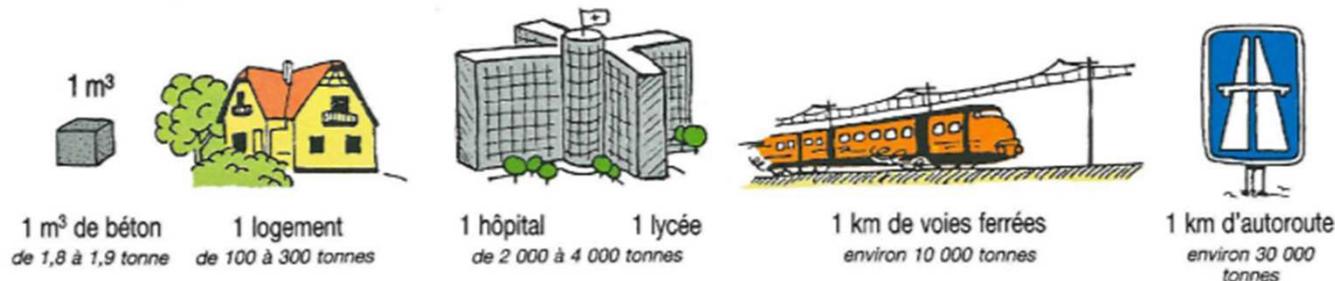
## *Destination et utilisation des matériaux*

- Majorité des ressources extraites qui servent pour le secteur du BTP, notamment pour :
  - La filière béton, enrobés routiers, ballast SNCF
  - La filière « TP » à propre parler
- Export des productions vers des régions déficitaires, notamment la région Île-de-France (pression foncière, Grand Paris) → 61% des matériaux calcaire et 39% des alluvions produits en région Centre



Impossible d'imaginer l'industrie du bâtiment ou celle des travaux publics sans le recours à l'utilisation

massive des granulats, quantitativement la première des matières premières après l'air et l'eau. En France, chaque année, on produit et on utilise près de 400 millions de tonnes de granulats pour l'ensemble des travaux; ce qui, divisé par le nombre d'habitants, correspond à un ratio d'environ 7 tonnes par personne et par an.





# LES CARRIERES DU VAL DE SULLY

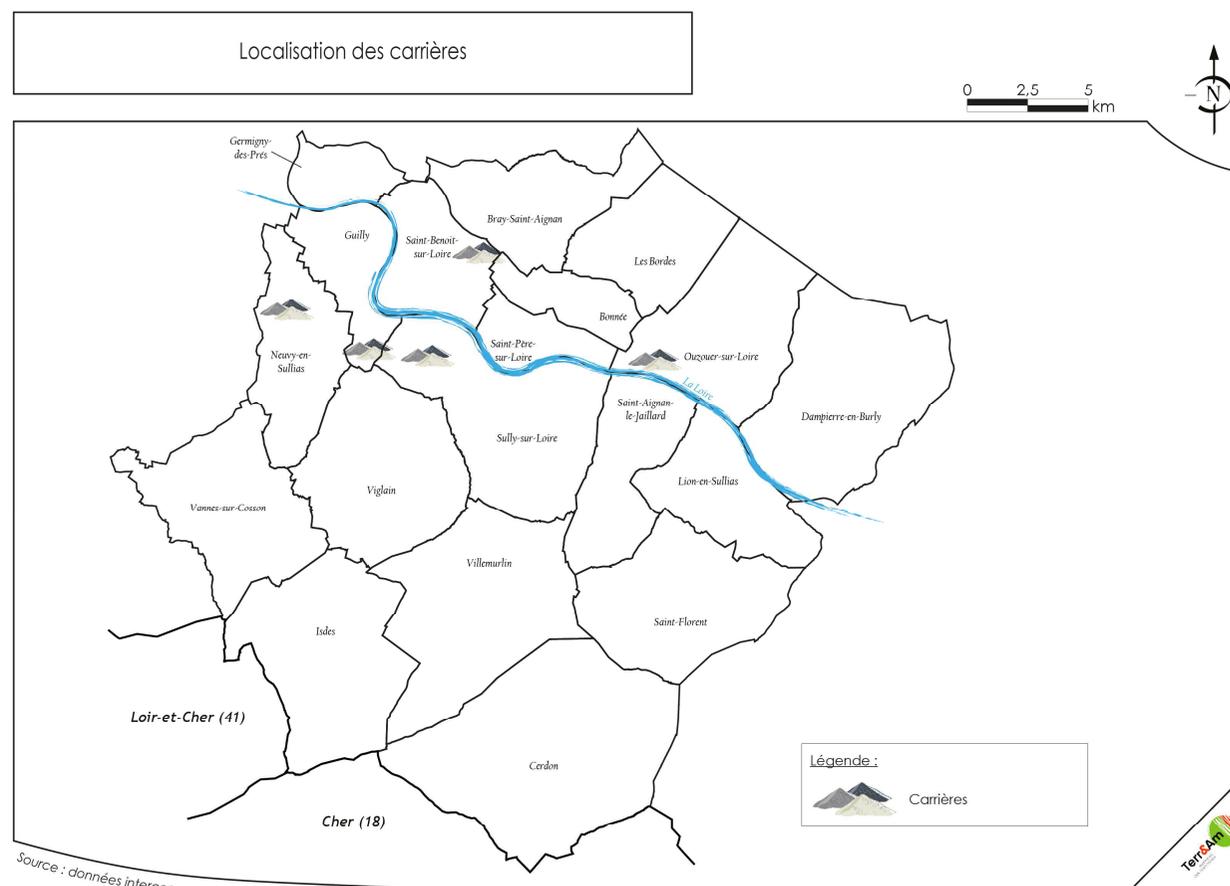


En région Centre-Val de Loire, 5 principaux bassins de production :

- Alluvions du bassin de la Loire
- Sables de Sologne
- Calcaire de la Beauce centrale et de la Beauce blésoise
- Calcaires de Champagne-berrichonne
- Eruptifs du Boischaud et de la Marche

## Localisation des carrières

- 5 carrières sur la CC Val de Sully : Guilly, Saint-Benoît-sur-Loire, Ouzouer-sur-Loire, Sully-sur-Loire et Neuvy-en-Sullias
- Extraction de granulats et d'alluvions principalement
- Activité qui se développe sur le territoire, avec plusieurs carrières qui font l'objet d'extension ou de demande d'extension





# LES CARRIERES DU VAL DE SULLY

*Une activité qui façonne également le paysage*

- Machines d'extraction imposantes dans le territoire
- Etangs de carrière nombreux, qui bénéficient parfois de mise en valeur





# ENJEUX « CARRIERE »

Thématique	Constat / Enjeux
L'activité des carrières	<ul style="list-style-type: none"><li>• Plusieurs carrières implantées le long de la Vallée de la Loire</li><li>• Extraction d'alluvions et sables essentiellement</li></ul> <p>→ <b>Permettre le développement de l'activité, sans compromettre le maintien et la sauvegarde des sites alentours</b></p>

# 3

## L'AGRICULTURE



# CONTEXTE GENERAL DU DIAGNOSTIC

## *Organisation d'ateliers avec les exploitants agricoles*

- 4 ateliers organisés au cours de l'automne pour rencontrer les exploitants et évoquer leurs éventuels projets afin de les prendre en compte au sein du PLUi
- Nombre total de participants : 50

## *Envoi de questionnaires pour recenser des données clés*

- Recensement des exploitants agricoles effectué par les communes
- Envoi de questionnaires à chaque exploitant recensés pour récolter des informations supplémentaires permettant d'amender le diagnostic
- Nombre total de questionnaire retournés : 61

→ Relance auprès des exploitants qui sera effectuée au début de l'année 2023 afin d'obtenir de nouveaux questionnaires

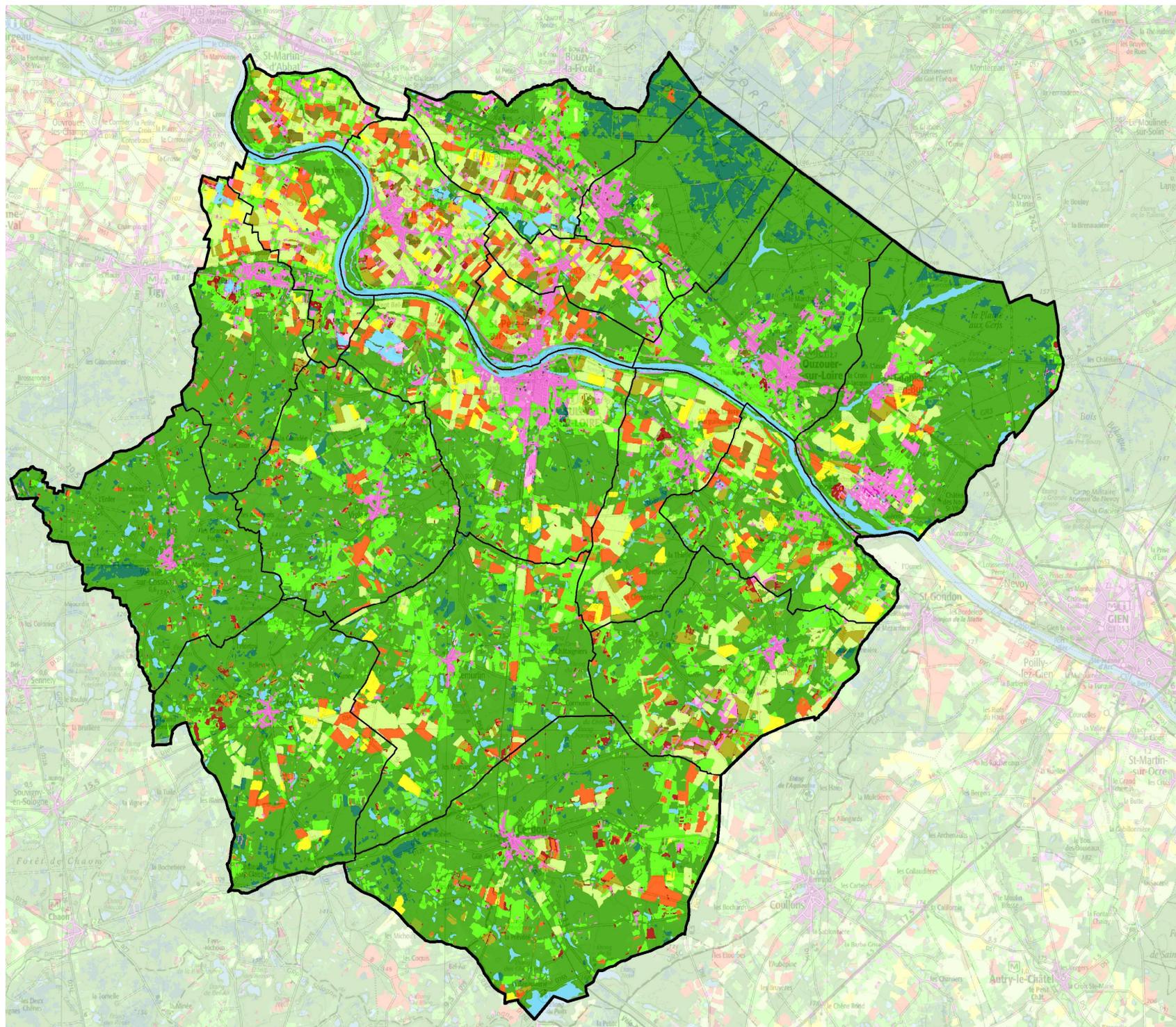


# UN TERRITOIRE AGRICOLE

## *Les différents paysages agricoles*

- Paysage qui change selon la position sur le territoire → plaines agricoles ouvertes dans le Val de Loire qui laissent place à des clairières situées au milieu de boisements en Sologne
- Une diversité de paysage qui rend compte de la diversité des cultures sur le territoire





 Communauté de communes du Val de

 Limites communales

**Cultures d'hiver**

 Oléagineux d'hivers

 Céréales à paille

 Protéagineux de printemps

**Cultures d'été**

 Soja

 Tournesol

 Maïs

 Tubercules / racines

**Cultures pérennes**

 Vignes

 Vergers

 Prairies

**Ligneux**

 Forêts de feuillus

 Forêts de conifères

 Landes

**Surfaces imperméables**

 Bâti dense

 Bâti diffus

 Zones industrielles et commerciales

 Routes

**Surfaces en eau**

 Eau



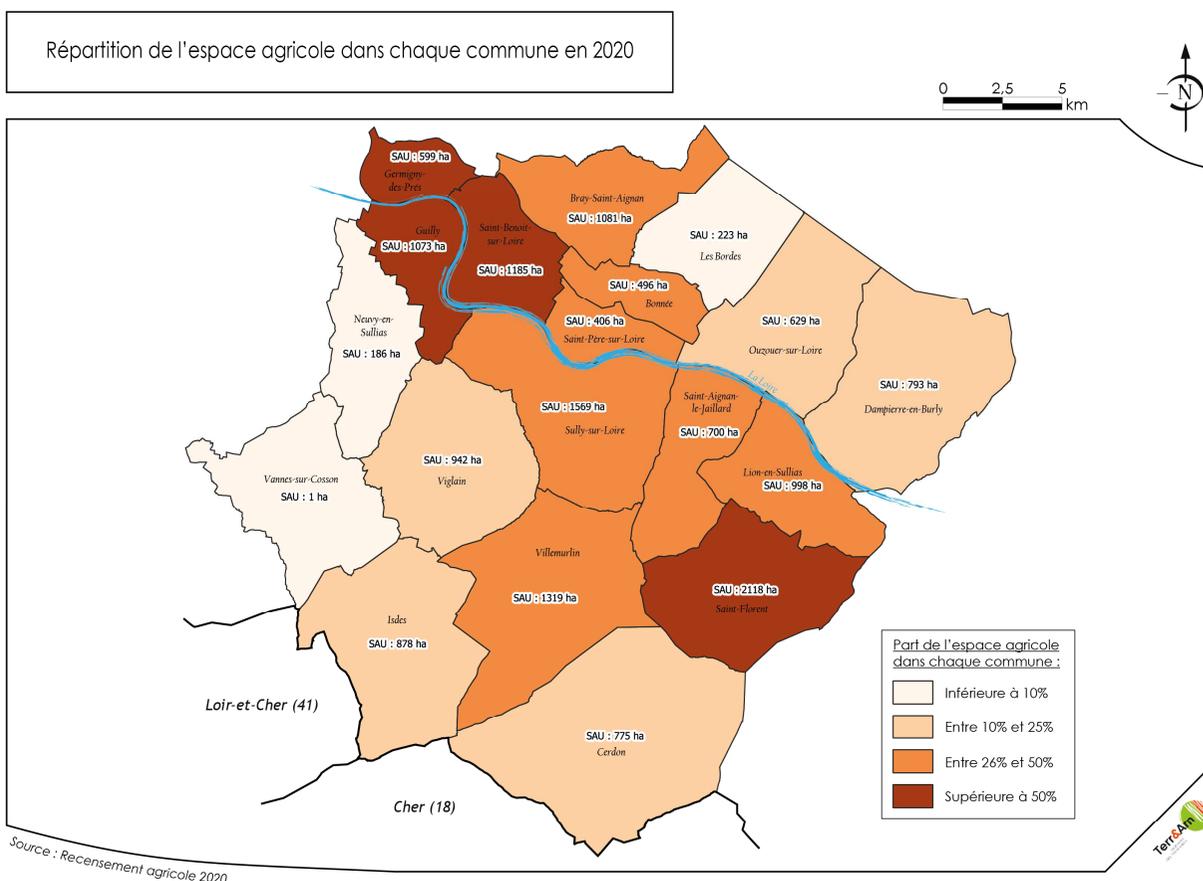
# UN TERRITOIRE AGRICOLE



La « SAU » est un outil statistique qui permet de déterminer les espaces dédiés à la production agricole sur les territoires. Elle inclue les terres arables, les cultures et les surfaces en herbe

## Une activité très présente sur le territoire

- SAU en 2020 : 15 971 ha sur l'ensemble du territoire de la CCVDS, soit environ 30% du territoire → correspond à la somme de la SAU de chaque commune membre
- Couvert forestier qui limite la SAU sur certaines communes : Vannes-sur-Cosson, Neuvy-en-Sullias, Les Bordes → SAU < 10%

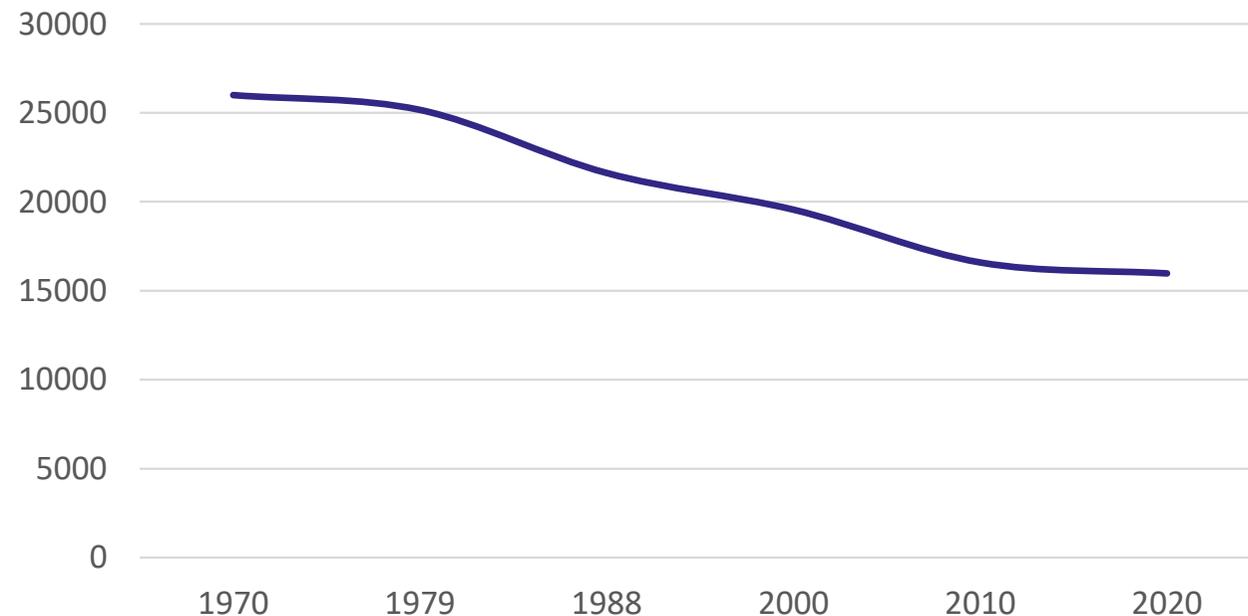




# UN TERRITOIRE AGRICOLE

## *Une perte de surfaces agricoles*

- Réduction constate de la SAU sur le territoire
- Entre 2010 et 2020 : -4% de SAU / Entre 1970 et 2020 : passage de 25 999 ha de SAU à 15 971 ha
- Plusieurs facteurs : pression foncière, qualité médiocre des terres (sauf dans le Val), contexte économique agricole difficile, concurrence d'autres activités (chasse notamment)



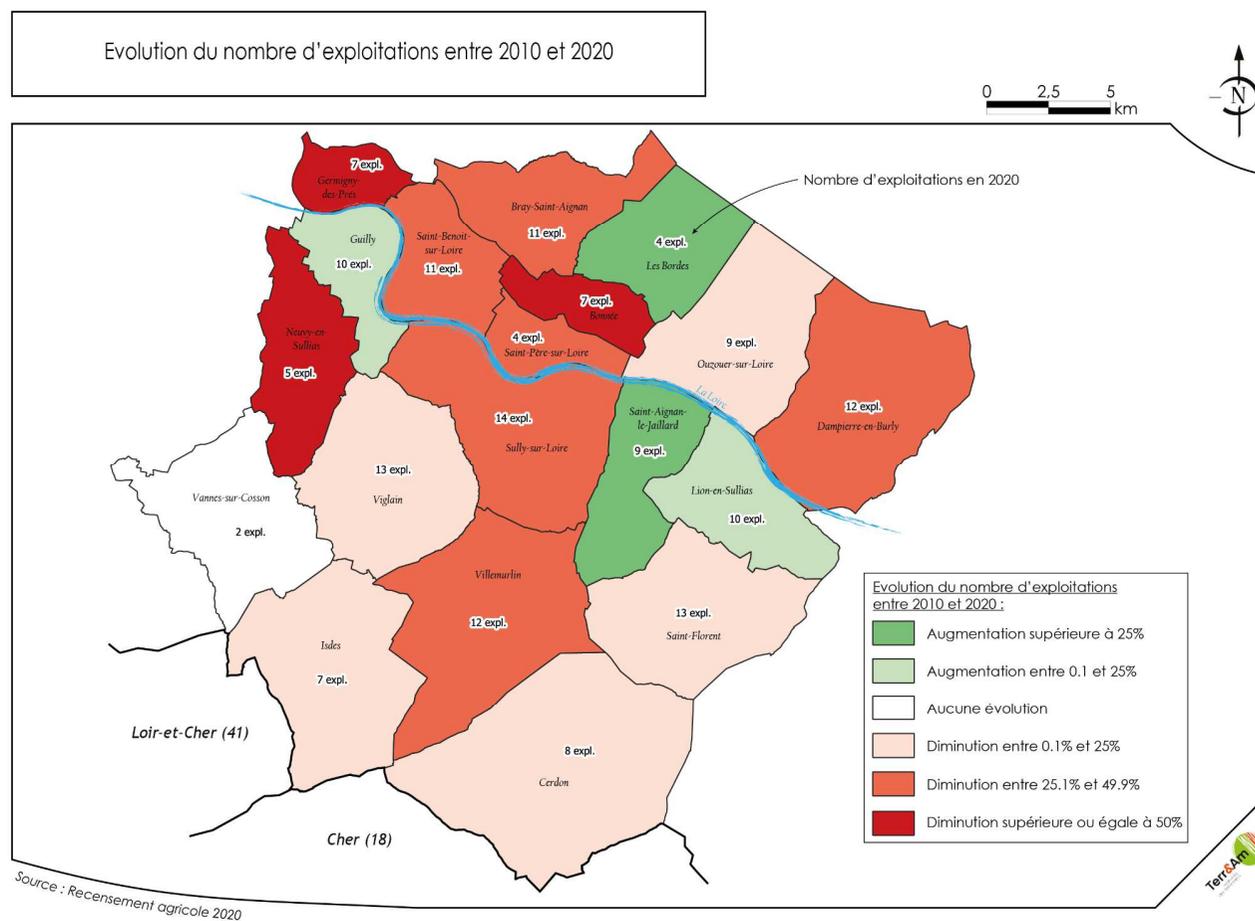
*Evolution de la SAU sur le territoire du Val de Sully (AGRESTE)*



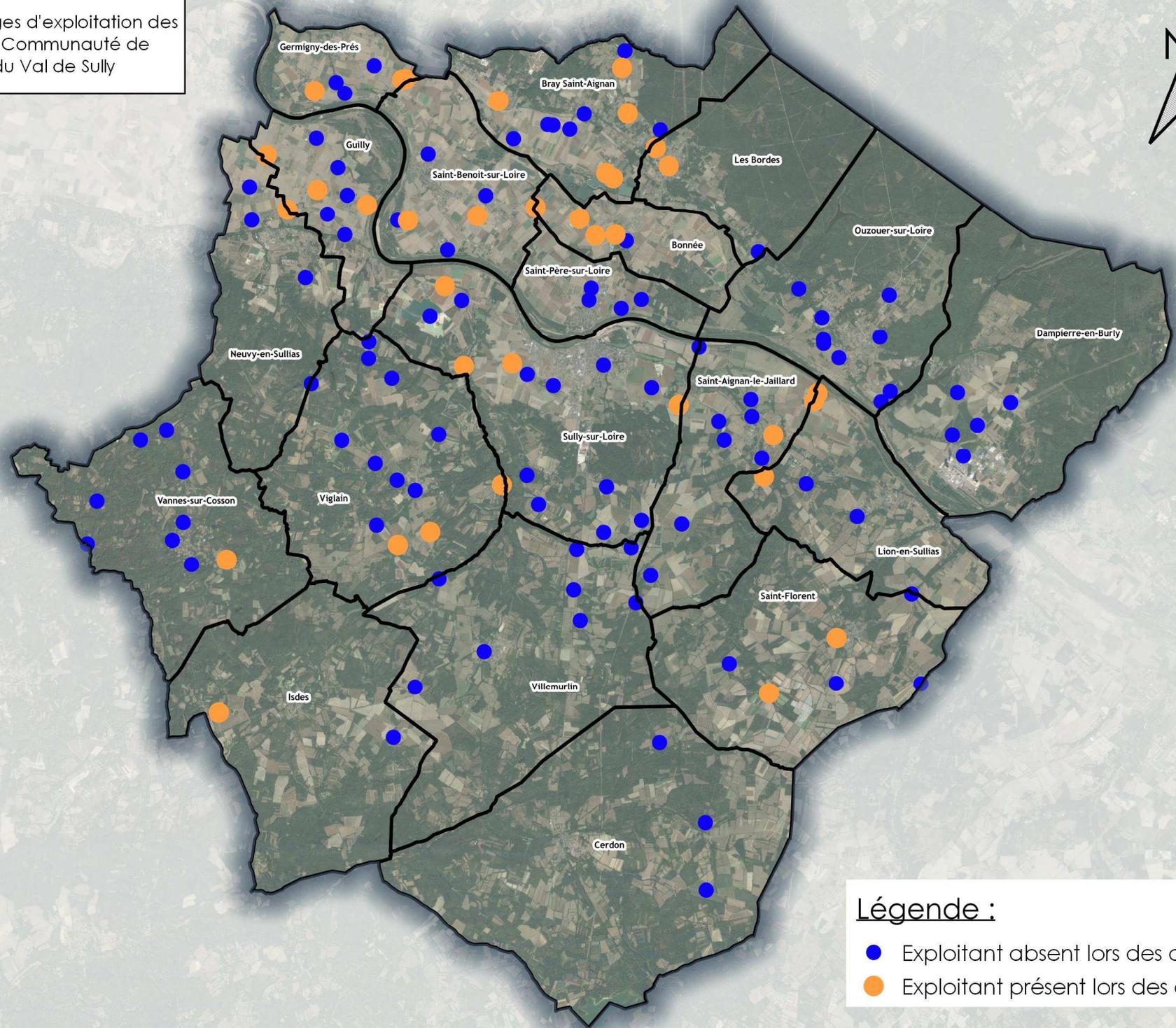
# LA PLACE DES EXPLOITATIONS

## Réduction du nombre d'exploitations

- Entre 1970 et 2020 : division par 6 du nombre d'exploitation → 168 exploitations en 2020
- Quelques communes ont gagné des exploitations
- Principales causes : mécanisation et modernisation des pratiques agricoles, départ à la retraite des chefs d'exploitation



Localisation des sièges d'exploitation des exploitants de la Communauté de Communes du Val de Sully



**Légende :**

- Exploitant absent lors des ateliers
- Exploitant présent lors des ateliers



# LA PLACE DES EXPLOITATIONS



EARL = Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée

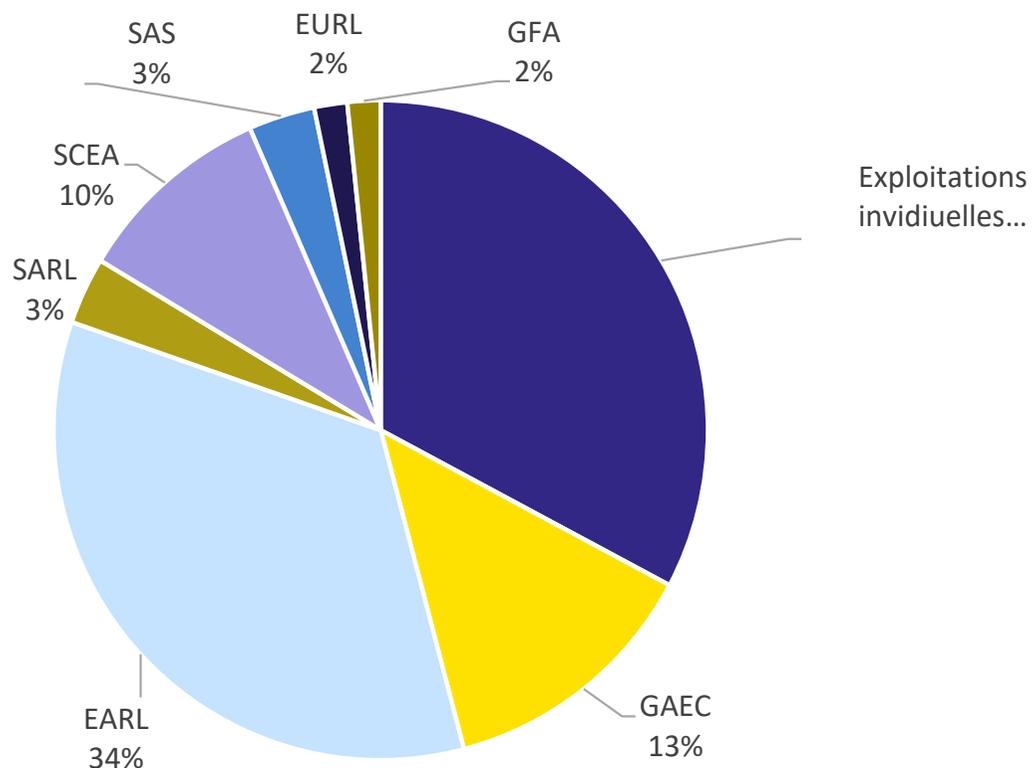
GAEC = Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

SCEA = Société Civile d'Exploitation en Commun

GFA = Groupement Foncier Agricole

## *Le développement du modèle sociétaire*

- 13 exploitations en nom propre
- Causes : évolutions du métier qui nécessitent une adaptation des structure (questions économiques et juridiques notamment) → permettent une distinction des biens privés de l'exploitant et ceux de l'exploitation

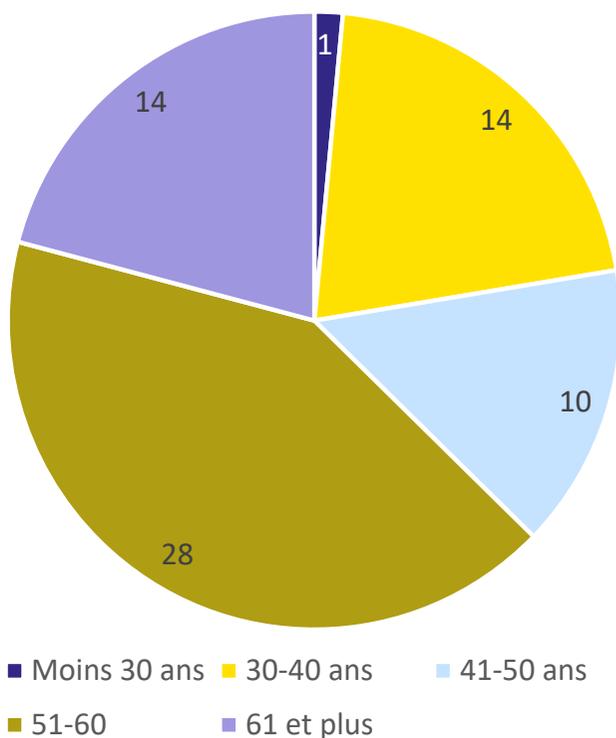




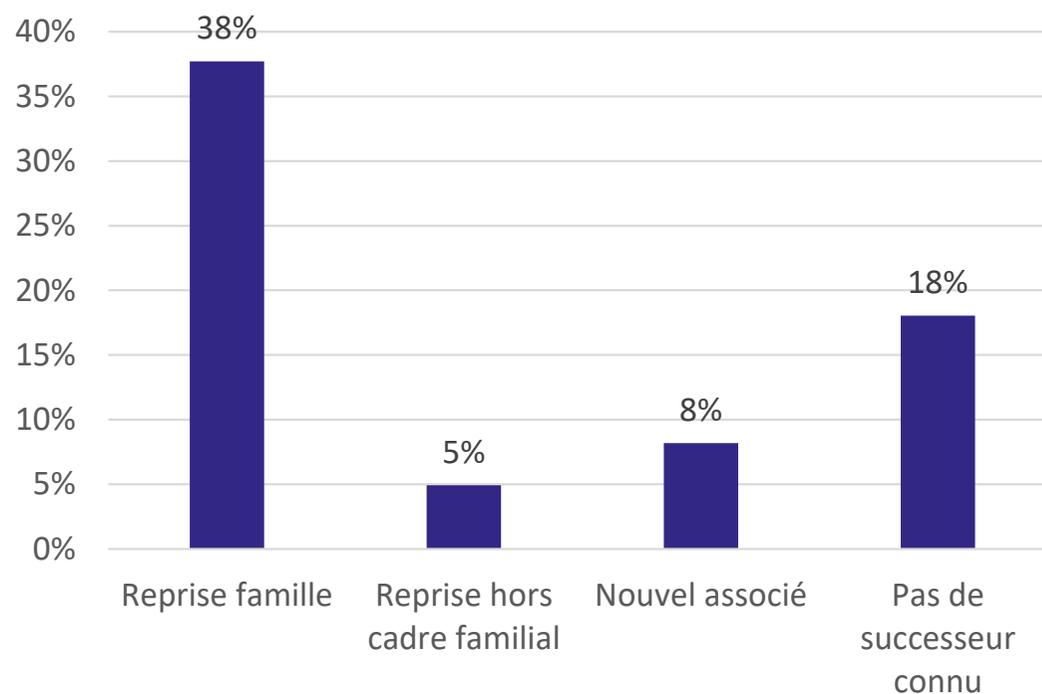
# LA PLACE DES EXPLOITATIONS

## *Le renouvellement générationnel*

- Vieillesse de la population agricole → traduit le manque d'attractivité de la filière agricole
- 28 chefs d'exploitation ont entre 51 et 60 ans et 14 ont plus de 61 ans
- Interroge sur la succession des exploitations → 38% des successions vont être effectuées dans le cadre familial et 18% des exploitations non pas de successeurs connus



Âge des chefs d'exploitation (questionnaires)



Succession prévue des exploitations (questionnaires)



# LA PLACE DES EXPLOITATIONS

## *Les bâtiments agricoles*

- Majoritairement les bâtiments agricoles sont situés hors des bourgs et des espaces urbanisés
- Constat par certains agriculteurs d'une inadaptation du bâti à l'activité agricole actuelle (ex : machines et engins trop volumineux) → selon les exploitations, des bâtiments plus ou moins modernes
- Parmi les agriculteurs rencontrés : nombreux projets de construction de nouveaux bâtiments agricoles (essentiellement pour du stockage), avec demande de toitures photovoltaïques
- Plusieurs demandes de changement de destination, vers l'habitat notamment, pour répondre à plusieurs projets (cession de l'exploitation sans les bâtiments, projets de gîte, etc.)

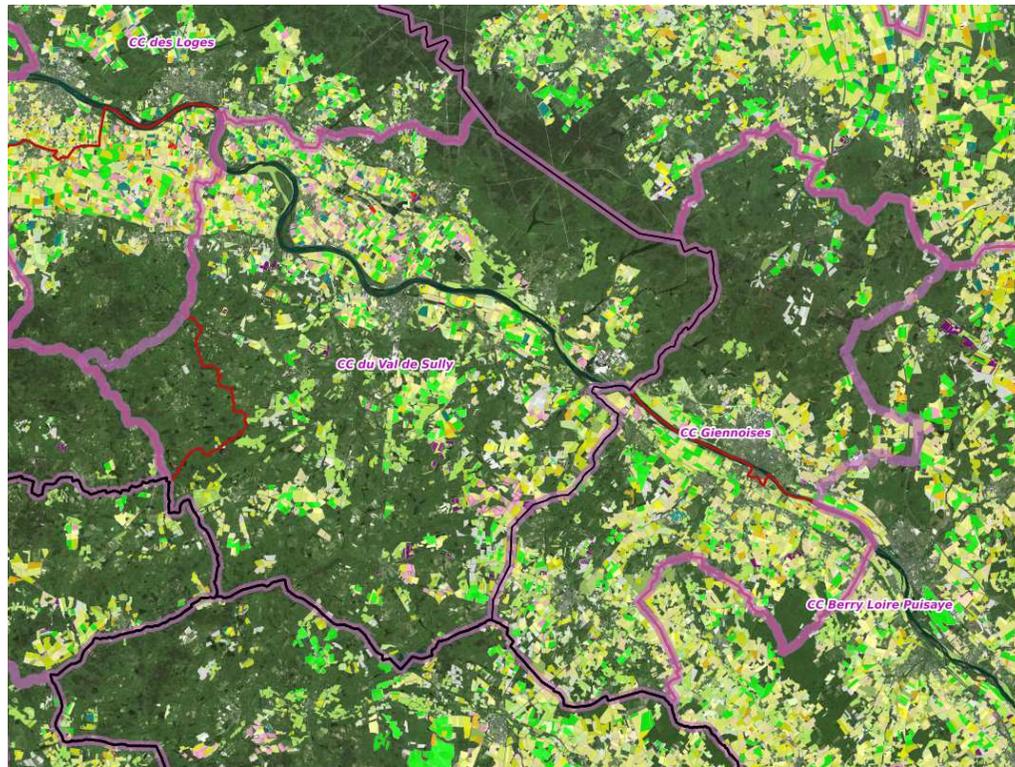




# LES PRODUCTIONS DU TERRITOIRE

## *Les cultures végétales*

- Modalités de cultures : culture conventionnelle à 57% et culture raisonnée à 38%
- Polyculture majoritairement développée
- Dans le Val : association fréquente de la production maraichère et céréalière
- Production maraichère : betterave rouge, carotte, poireaux, pomme de terre, oignons, ... / production céréalière + oléoprotéagineux : blé, maïs, colza, orge, ...





# LES PRODUCTIONS DU TERRITOIRE

## *Commercialisation des productions végétales*

- Pour les céréales : 3 principaux opérateurs économiques → Axéreal, Groupe Soufflet et Suplisson



### Organisation économique

L'organisation économique d'un secteur recouvre l'ensemble des acteurs et des opérations de production, transformation, financement et distribution d'un produit

- Pour les produits maraichers et légumes de pleins champs : 2 opérateurs économiques principalement présents → Kultive et Guénot Nature



- Particularité pour la production de betteraves rouges, avec une spécialisation de l'industrie agroalimentaire pour la transformation, conditionnement et la distribution (Bray-Saint-Aignan et Saint-Benoît-sur-Loire)

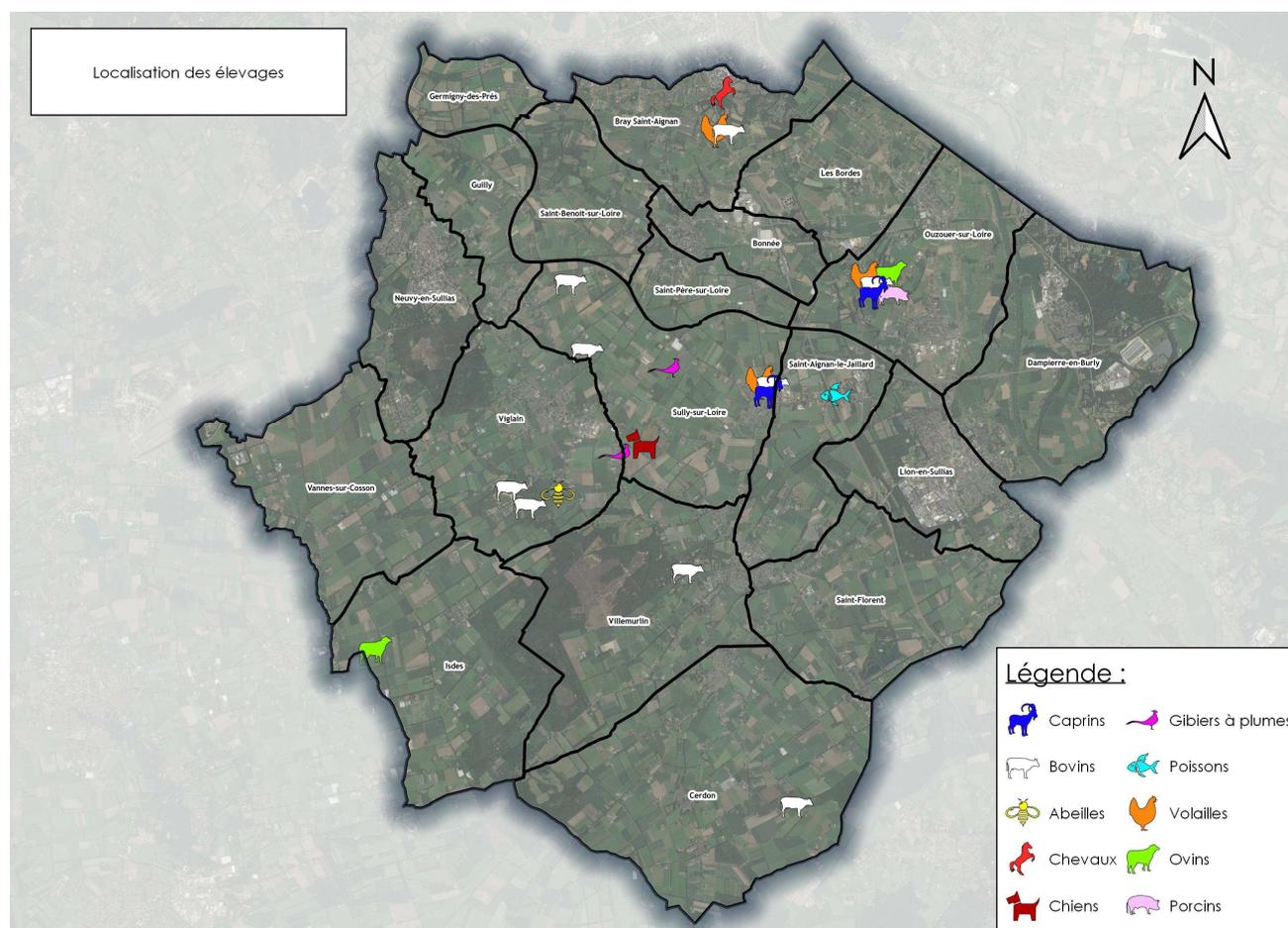




# LES PRODUCTIONS DU TERRITOIRE

## La filière animale

- Quelques élevages sur le territoire :
  - Essentiellement de l'élevage bovin (viande et lait)
  - Présence également d'élevage aviaire
  - Spécificité du territoire : élevage de petits gibiers (faisans, lapin de garenne, ...)





# LES PRODUCTIONS DU TERRITOIRE



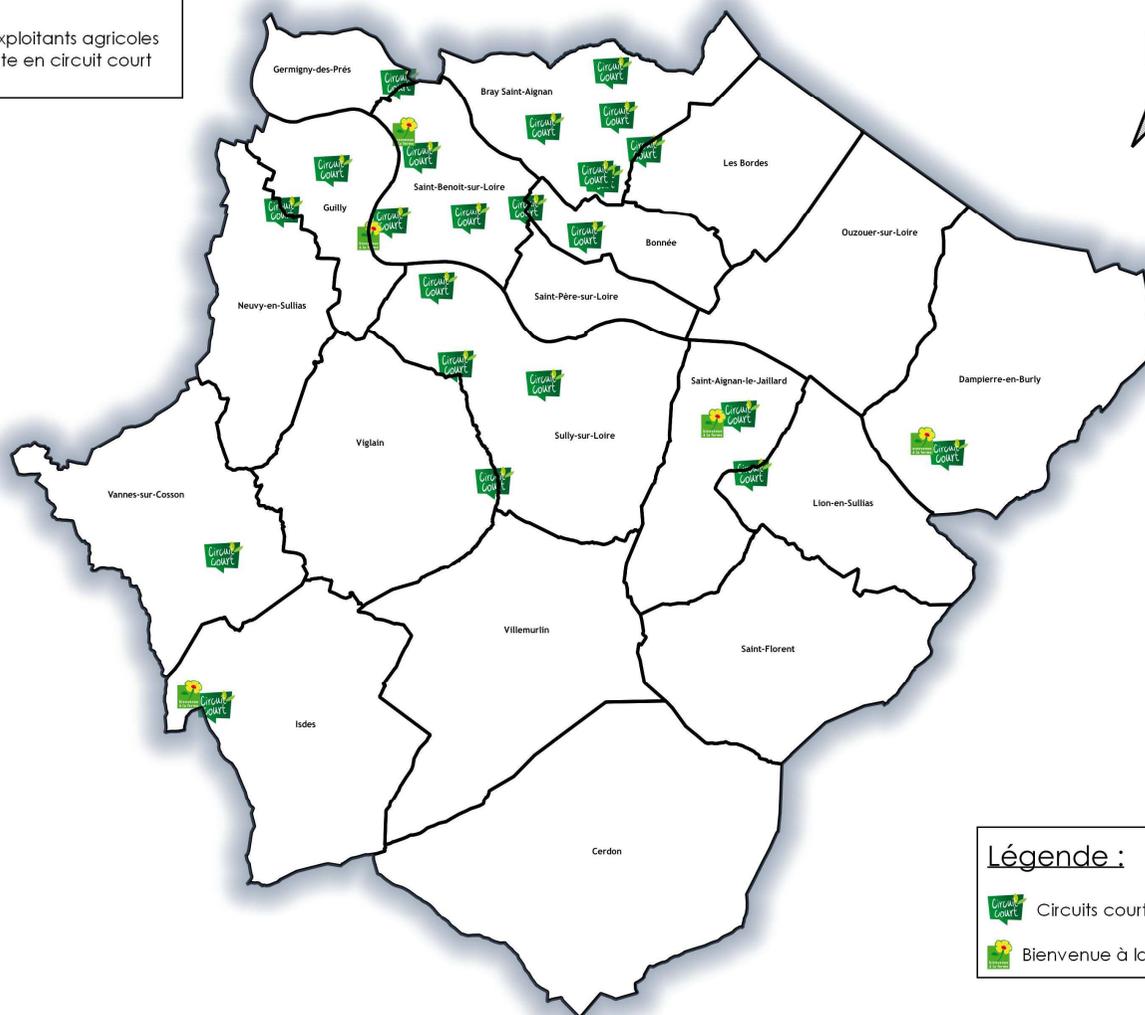
## Vente directe ≠ circuits courts ?

- Circuit court = vente présentant un intermédiaire au plus
- Vente directe = remise des produits du producteurs au consommateur

## Le développement des circuits courts

- 19 exploitations qui pratiquent la vente en circuits courts
- 21 exploitations qui effectuent de la vente directe
- 5 exploitations qui adhèrent au réseau « Bienvenue à la Ferme »

Localisation des exploitants agricoles pratiquant la vente en circuit court



### Légende :

- Circuits courts
- Bienvenue à la ferme



# LES PRODUCTIONS DU TERRITOIRE

## *Les labels présents*

- 15 exploitations sont associées à des labels
- Cinq principaux labels :
  - Agriculture biologique
  - Label Rouge
  - Global Gap
  - Demain la Terre
  - HVE – Haute Valeur Environnementale



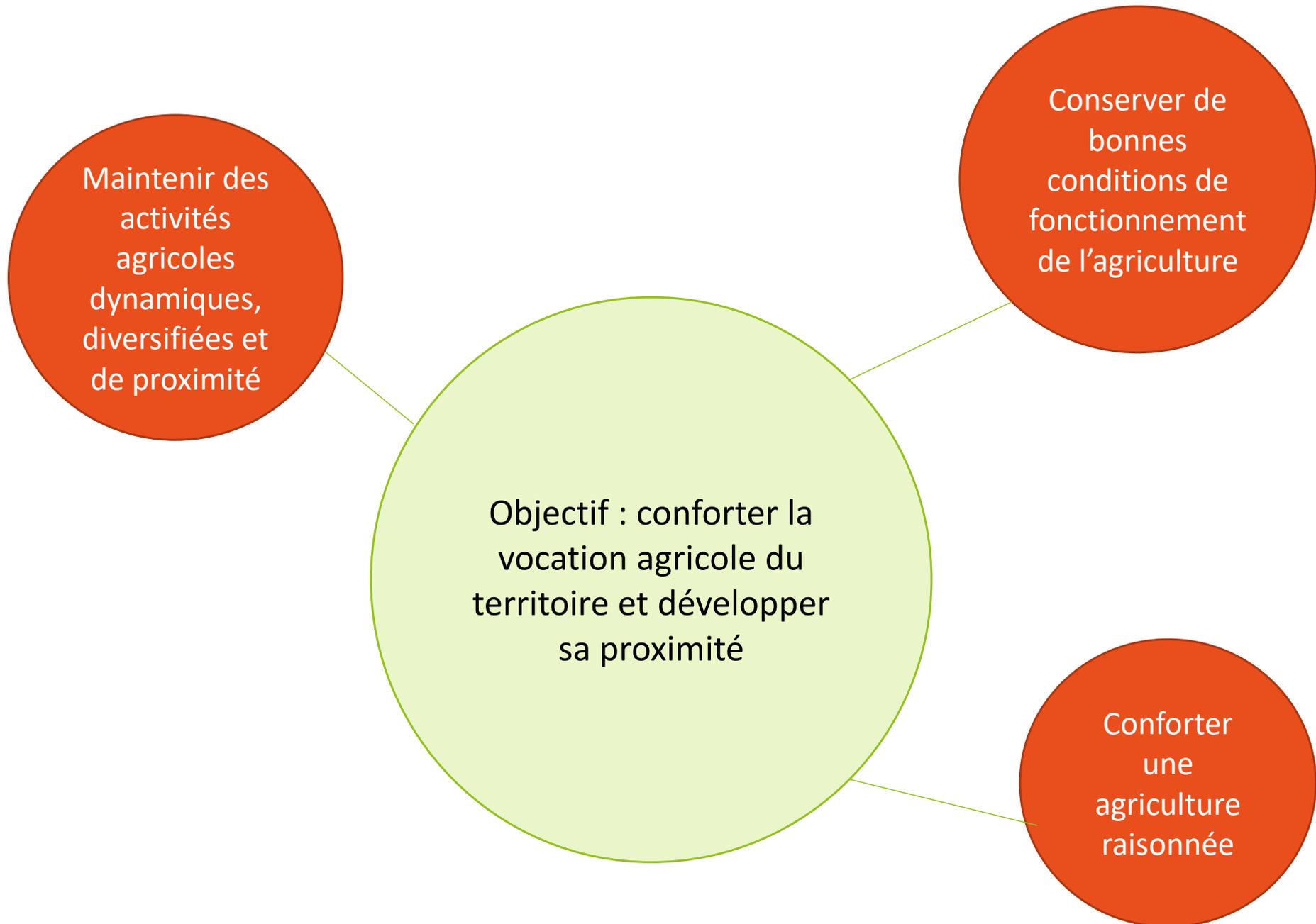


# ENJEUX « AGRICULTURE »

Thématique	Constat / Enjeux
<b>Les surfaces agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un contraste entre l'activité agricole au Nord et au Sud de la Loire</li><li>• Enfrichement des terres agricoles en lisière de forêt, notamment au sein des communes solognotes</li></ul> <p>→ <b>Assurer le maintien des terres agricoles en luttant contre le mitage urbain et la consommation des espaces agricoles</b></p>
<b>Les exploitations agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une diminution constante du nombre d'exploitations qui traduit le manque d'attractivité de la profession sur le territoire</li><li>• Un vieillissement marqué de la population agricole qui questionne sur l'avenir de l'activité</li></ul> <p>→ <b>Permettre l'installation de nouveaux exploitants sur le territoire</b></p> <p>→ <b>Encourager la diversification de l'activité agricole</b></p>
<b>L'activité agricole</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une activité agricole assez diversifiée : polyculture, élevage, maraichage, horticulture</li><li>• Plusieurs labels présents sur le territoire, gage d'une production qualitative</li><li>• Développement de l'industrie agro-alimentaire en lien avec les productions locales (betteraves rouges notamment)</li></ul> <p>→ <b>Maintenir la diversité des productions sur le territoire</b></p> <p>→ <b>Assurer le maintien des activités agro-industrielles qui font la spécificité du territoire et qui sont créatrices d'emplois</b></p>



# RAPPEL DU PADD DU SCoT



**4**

**LE TOURISME**



# L'ACTIVITE TOURISTIQUE

## *La promotion touristique*

- Compétence « promotion touristique » qui revient à la CCVDS
- 3 offices du tourisme : Sully-sur-Loire, Saint-Benoît-sur-Loire et Germigny-des-Prés

## *La fréquentation touristique*

- Pic de fréquentation pendant la période estivale
- En 2021 : 13 144 personnes se sont rendues dans les offices du tourisme
- Touristes étrangers, en provenance essentiellement des Pays-Bas, Espagne, Allemagne, Grande-Bretagne et Belgique

## *Territoire renommé*

- Inscription des communes le long de la Loire au secteur « Val de Loire » du patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO
- Plusieurs communes « villages de caractère du Loiret » + Saint-Benoît-sur-Loire au réseau « Petites cités de caractère »



*Les offices de tourisme du Loiret (Tourisme Loiret)*



# TOURISME CULTUREL ET HISTORIQUE

## *Le Château de Sully*

- Ancienne demeure des ducs de Sully, bâti au XIV<sup>e</sup> siècle
- Monument historique depuis 1928 et 2<sup>e</sup> site le plus visité du Loiret en 2021 (+ de 45 000 visiteurs)

## *Abbaye de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire*

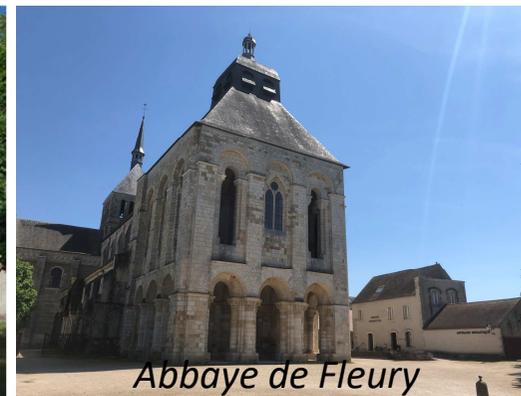
- Fondée du VII<sup>e</sup> siècle, chef d'œuvre de l'art roman
- 2019 : inauguration du Belvédère qui propose un parcours interactif pour mieux comprendre l'histoire du site

## *L'oratoire carolingien de Germigny-des-Prés*

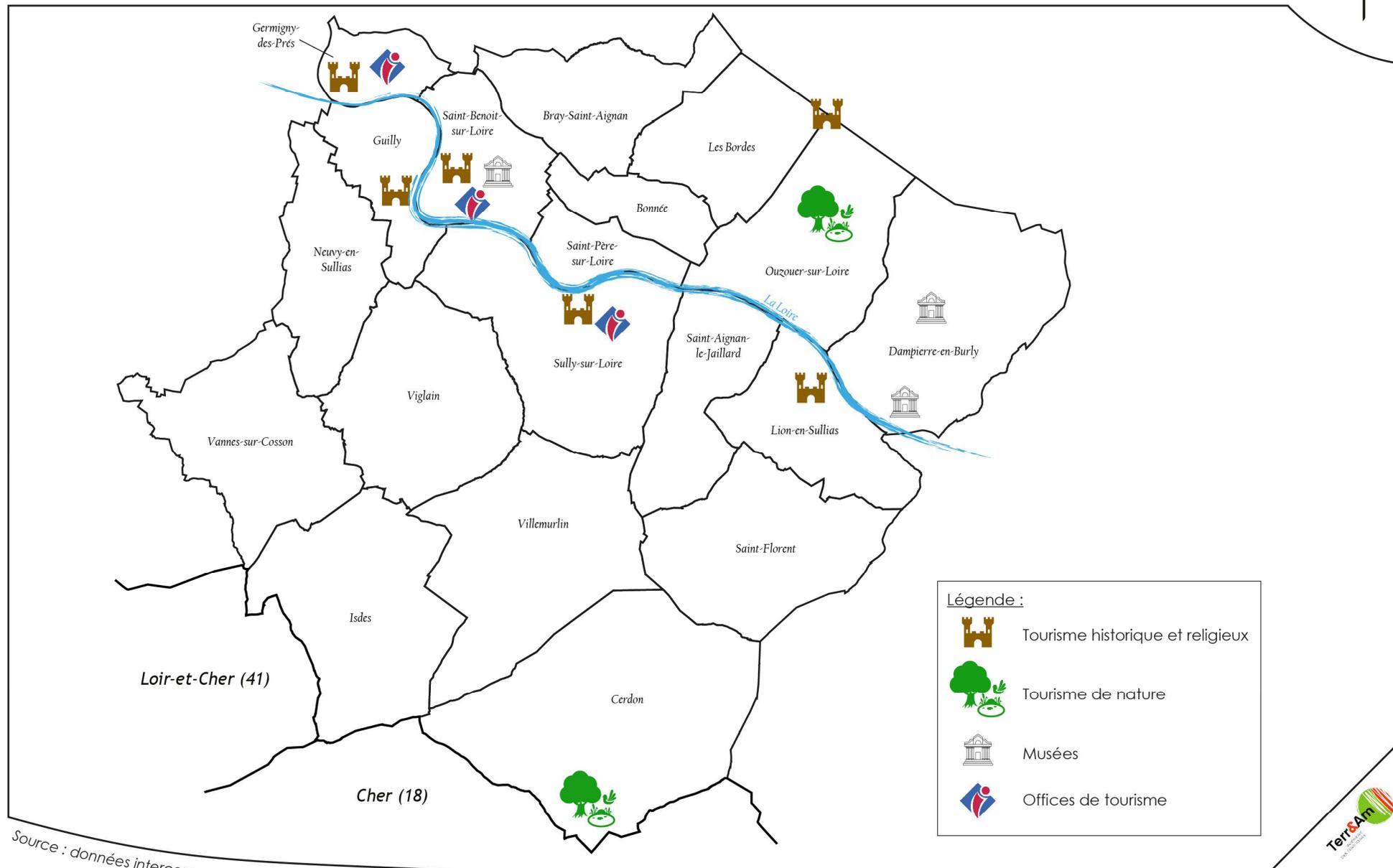
- Parmi les plus anciennes églises de France (806)
- Réputée pour sa mosaïque composée de 130 000 tesselles

## *Carrefour de la Résistance*

- Mémorial et tombes en souvenir de l'attaque du maquis de Lorris par les forces allemande le 14 août 1944 et maisons forestières (Ouzouer-sur-Loire et Les Bordes)



# Les principaux sites touristiques



Source : données intercommunales

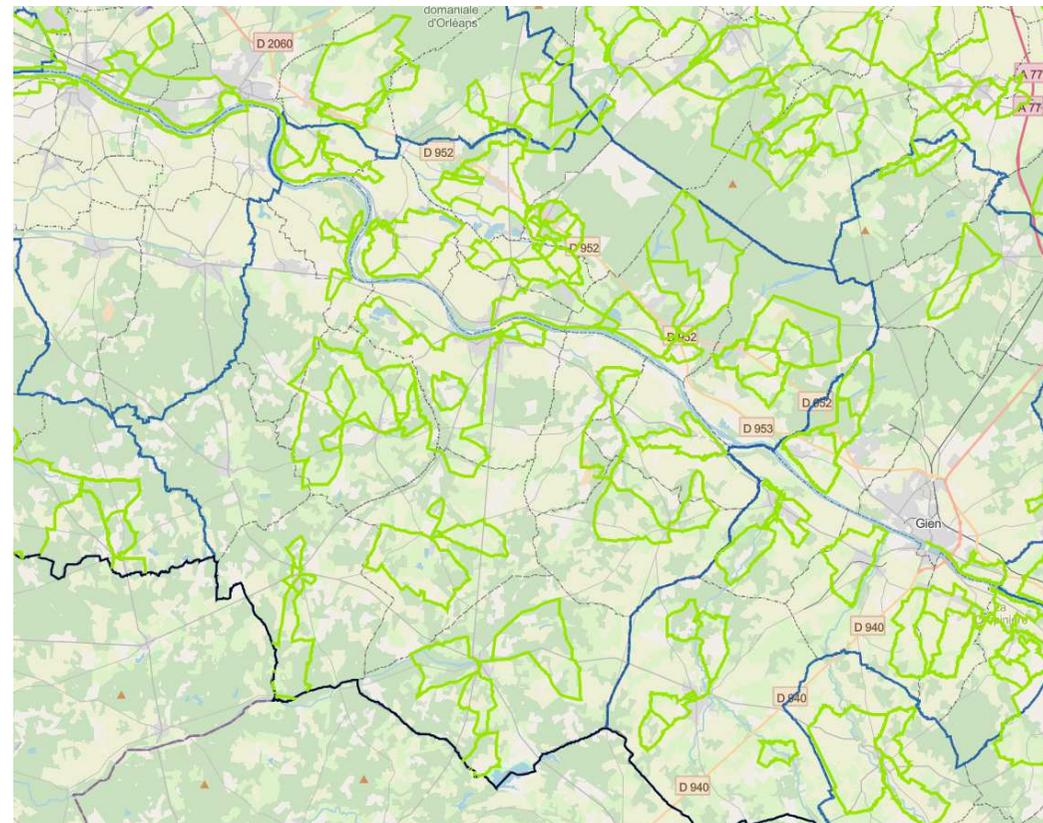




# TOURISME VERT

## *Parcours cyclables et pédestres*

- 33.5 km de pistes cyclables sécurisées intégrés à la Loire à Vélo / Scandibérique
- En 2021 : + de 51 000 vélos ont empruntés le viaduc de Sully qui permet de traverser la Loire
- Plusieurs boucles cyclotouristiques sur tout le territoire du Val de Sully
- Nombreux itinéraires de promenades pédestres





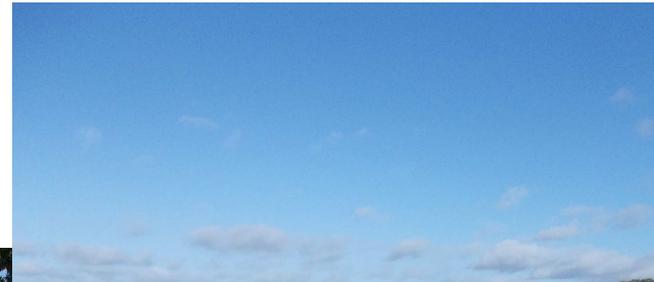
# TOURISME VERT

## *Activités de plein air*

- Observatoire du Ravoir à Ouzouer-sur-Loire
- Base de loisirs de l'Étang du Puis à Cerdon
- Karting à Saint-Benoît-sur-Loire
- Accrobranche à Neuvy-en-Sullias
- Canoë Kayak à Lion-en-Sullias
- Golf à Viglain / Minigolf à Saint-Père-sur-Loire



*Observatoire du Ravoir,  
Ouzouer-sur-Loire*



*Karting, Saint-Benoît-  
sur-Loire*



*Étang du Puis, Cerdon*



*Accrobranche, Neuvy-en-Sullias*



# HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

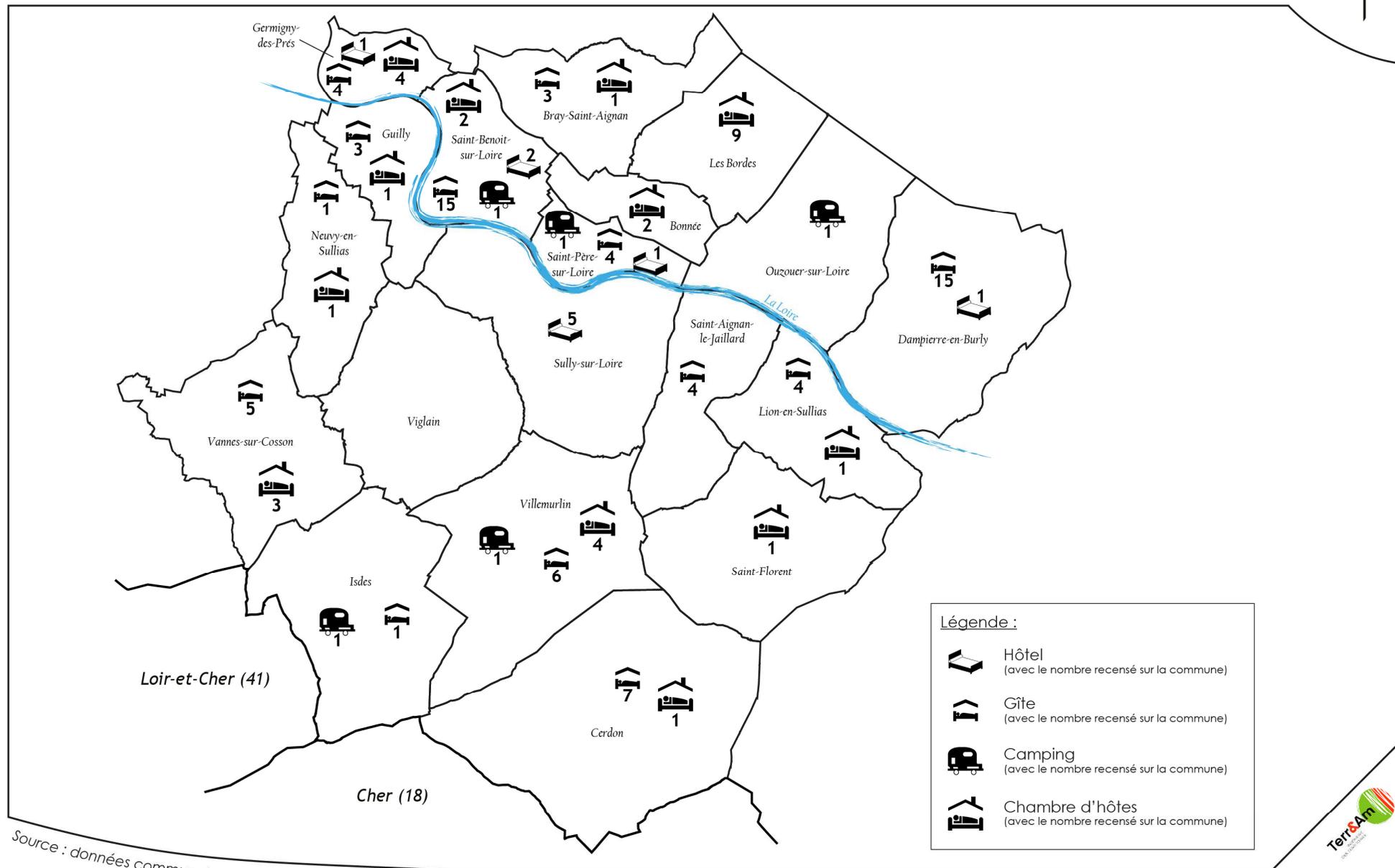
## *Diversité de l'offre*

- A la fois des hôtels, campings, gîte et chambre d'hôte

Type d'offre	Nombre de lits	% du nombre total de lits dans le Loiret
Offre hôtelière	324 lits	3.6%
Hôtellerie de plein air	486 lits	5%
Offre en meublés de tourisme	318 lits	12%



# Hébergement touristique



**Légende :**

-  Hôtel  
(avec le nombre recensé sur la commune)
-  Gîte  
(avec le nombre recensé sur la commune)
-  Camping  
(avec le nombre recensé sur la commune)
-  Chambre d'hôtes  
(avec le nombre recensé sur la commune)

Source : données communales





# ENJEUX « TOURISME »

Thématique	Constat / Enjeux
Les sites touristiques	<ul style="list-style-type: none"><li>• Plusieurs sites touristiques remarquables qui font la renommée du territoire</li></ul> <p>→ <b>Continuer à valoriser ces sites qui figurent comme l'image et la vitrine de la CCVDS</b></p>
Le tourisme vert	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une diversité de paysage support au développement du tourisme vert</li><li>• Plusieurs équipements présents pour encourager à la pratique d'activité en plein air, répartis sur l'ensemble du territoire.</li></ul> <p>→ <b>Assurer le maintien des équipements existants et soutenir le développement de futurs projets touristiques qui permettraient de valoriser toujours plus de patrimoine naturel de la CCVDS</b></p>
Le développement de l'activité touristique	<ul style="list-style-type: none"><li>• Promotion touristique assurée par la CCVDS qui permet l'organisation de plusieurs manifestations au cours de l'année et qui valorise les initiatives locales en faveur de l'activité touristiques</li></ul> <p>→ <b>Continuer à promouvoir le territoire pour renforcer son attractivité auprès d'un plus large public</b></p> <p>→ <b>Faire en sorte de développer davantage les séjours « longue durée »</b></p>

# 6

## SUITE DE LA PROCEDURE



## SUITE DE LA PROCEDURE

Prochain groupe de travail :

**« EQUIPEMENTS, MOBILITE ET RESEAUX »**

**Le mardi 13 décembre 2022**

# Merci !



## **Siège social**

1, rue Niepce  
45700 VILLEMANDEUR  
06 84 75 32 00 – 02 38 89 87 79  
[montargis@terr-am.fr](mailto:montargis@terr-am.fr)

25, rue des Arches  
41000 BLOIS  
02 54 56 81 05  
[blois@terr-am.fr](mailto:blois@terr-am.fr)

3t all. des platanes  
89000 PERRIGNY  
03 86 51 18 47  
[auxerre@terr-am.fr](mailto:auxerre@terr-am.fr)

27, rue des Hauteurs du Loing  
CS 40174 – 77797 NEMOURS cedex  
01 64 28 02 63  
[nemours@terr-am.fr](mailto:nemours@terr-am.fr)